



**HAL**  
open science

## Pister (et démêler) Mellin de Saint-Gelais

Claire Sicard

► **To cite this version:**

Claire Sicard. Pister (et démêler) Mellin de Saint-Gelais. Le Verger, 2022, Bouquet XXIII : Humanités numériques. hal-03083805

**HAL Id: hal-03083805**

**<https://hal.science/hal-03083805v1>**

Submitted on 12 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## PISTER (ET DEMELER) MELLIN DE SAINT-GELAIS

Claire SICARD (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR)-  
UMR 7323 CNRS. Université de Tours)

Commençons par une évidence. S'il convient de « pister » et de « démêler » Mellin de Saint-Gelais, c'est qu'il ne s'offre pas à nous dans une parfaite limpidité. Il n'est donc pas inutile, en guise de long préalable et avant même de préciser en quoi les humanités numériques offrent des outils particulièrement adaptés à une telle traque, de présenter cet auteur et de dire un mot des difficultés spécifiques que pose son cas.

### LE CAS SAINT-GELAIS

Mellin de Saint-Gelais n'est pas très connu aujourd'hui. Pourtant, actif à la cour de France entre 1530 environ et 1558, il fut considéré en son temps comme l'un des meilleurs poètes. Ses contemporains le jugeaient d'un niveau à peu près égal à un Clément Marot ou à un Pierre de Ronsard, dont les noms sont en revanche passés à la postérité et peuvent être familiers même à de non spécialistes.

À quoi tient cette variété de fortune ? sans doute d'abord à un rapport très différent de ces écrivains à la diffusion et à la constitution de leurs œuvres. D'un côté, et malgré les différences générationnelles, un Marot ou un Ronsard se sont montrés très attentifs à la façon dont ils étaient publiés. Ils ont eu amplement recours à l'imprimé, ont fait la chasse aux fausses attributions et ont dessiné d'un trait ferme leurs figures d'auteur au travers d'œuvres habilement agencées. De l'autre, un Mellin de Saint-Gelais a tout au contraire effacé ou au moins brouillé ses traces, en se refusant notamment à réunir et à publier ses poèmes sous son nom.

### Derrière le refus de l'imprimé, un projet esthétique

Ce n'est pourtant pas de sa part le signe d'une ignorance des enjeux de l'imprimé. Il est en effet en charge dès 1536 de la bibliothèque royale<sup>1</sup>. On sait par ailleurs qu'il connaît le milieu des imprimeurs et qu'il intervient, en un cas au moins, pour favoriser la publication de l'œuvre d'un ami disparu, le capitaine Jean Alfonse, chez Jean de Marnef à Poitiers. L'épître liminaire en témoigne :

Après la mort de Jan Alfonse, capitaine tresexpert à la Mer (où il a sçu sagement entreprendre, et hardiment executer) aucuns de ceux qui l'avoient congneu, estimoyent ses voyages et son Livre avoir esté ensepvelis avecq' ses cendres : mais le seigneur Melin de Saint-Gelays (duquel la docte plume volle par la France) a esté tant curieux qu'encor' l'a voulu ravi[v]er et rendre immortel par ce Livre, qu'il a subtilement et avecq' grand' peine recouvert, puis de grace et liberale amytié le m'a baillé pour mettre à l'impression [...]. Remerciez donc ce seigneur de Saint-Gelays d'un tel bien par luy fait à la Republique<sup>2</sup>.

Marnef souligne précisément le souci qu'a eu Saint-Gelais d'exhumer par ce geste l'œuvre digne de mémoire de l'aventurier défunt. L'absence de publication de ses propres œuvres n'est sans doute pas non plus, contrairement à ce que peuvent penser ses détracteurs de la Pléiade, en

<sup>1</sup> Une ordonnance de François I<sup>er</sup> en date du 8 décembre 1536 (ms. BnF. fr. 21816, f. 21 v<sup>o</sup>) présente notamment Saint-Gelais comme « garde de la librairie au château de Blois ». Voir *Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>*, t. 8, p. 650 [<https://demelermellin.hypotheses.org/4150>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>2</sup> Jean de Marnef, « Au lecteur », *Les Voyages aventureux du capitaine Jan Alfonse, Sainctongeois*, Poitiers, Marnef, 1559, f. Aj v<sup>o</sup>, [<http://demelermellin.hypotheses.org/91>]). Article consulté le 25 janvier 2022.

particulier Joachim Du Bellay<sup>3</sup>, l'indice d'une coupable négligence ou d'un faible intérêt accordé à un travail de poète qui n'aurait finalement été qu'un ornement bienvenu à la cour. Pas plus que Claude Chappuys – au sujet duquel Louis Roche formule ce sévère jugement – Mellin de Saint-Gelais ne fait partie de la catégorie de ceux « qui ne sont poètes que parce qu'ils sont courtisans<sup>4</sup> ».

Certes, il est courtisan. Et, dans son milieu, il n'est pas un cas isolé à réclamer, selon sa propre formule cette fois, « vie pour [lui] et non pour [ses] escriptz<sup>5</sup> ». Il n'illustre finalement qu'un modèle, en effet présent dans les milieux curiaux de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle mais peut-être pas limité à ceux-ci, où la constitution d'une œuvre poétique, loin d'aller de pair avec l'émergence d'une figure auctoriale forte, s'inscrit dans une pratique de sociabilité où l'on écrit et réécrit à plusieurs, où l'on se répond, où l'on joue avec les lieux communs, la langue, les formes poétiques, l'unité des pièces sur le mode de la connivence et en effaçant donc sa figure individuelle au profit de la mise en scène de ce dispositif choral qui, à soi seul, fait œuvre, mais sans auteur. C'est notamment ce qui explique le nombre extrêmement important de poèmes anonymes qui circulent, à l'époque de Saint-Gelais, dans des manuscrits, des polygraphiques imprimés ou encore des recueils de musique.

Le paradoxe de Mellin – et notre chance pour le pister dans la forêt des auteurs de vers parfaitement anonymes – tient précisément à sa réputation d'excellent poète en même temps qu'à son statut de courtisan accompli, qui a su rester bien en vue sous deux règnes successifs, prouesse que peu ont réussie. Ses contemporains remarquent son talent, l'apprécient, en parlent, écrivent parfois à ce sujet, copient ses textes et précisent de temps à autre que ce sont les siens. Des flatteurs et des jaloux, aussi, nous offrent des indices concernant la faveur qui fut la sienne auprès de François I<sup>er</sup>, comme de Henri II dont il fut l'aumônier.

Nous avons donc de menues prises, même si elles sont incomplètes, parfois douteuses ou incertaines, pour exhumer et faire resurgir les contours de l'œuvre poétique de Mellin de Saint-Gelais. La difficulté et le nouveau paradoxe – corolaire du précédent – auxquels nous sommes confrontés tiennent en ce qu'il faut veiller à accomplir cette opération d'exhumation sans pour autant écraser un projet esthétique qui suppose un tremblé des œuvres, un effacement de soi, et l'insertion dans des réseaux de sociabilité – donc, sans faire rentrer l'œuvre de Saint-Gelais dans le moule et dans le rang des œuvres collectives dont un Marot ou un Ronsard ont participé à bâtir un modèle qui, pour nous encore aujourd'hui, s'est imposé comme une norme.

### État des lieux des éditions des œuvres de Mellin de Saint-Gelais

Et de fait, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, chaque fois que l'on a entrepris d'éditer Mellin de Saint-Gelais, c'est l'écueil majeur qui s'est présenté. Ses œuvres poétiques ont été publiées à cinq reprises.

La première édition<sup>6</sup> s'est faite de son vivant mais vraisemblablement sans son accord<sup>7</sup>. Si on en croit Blanchemain, le poète serait même intervenu pour la faire supprimer. Selon lui en effet, « Le Recueil imprimé en 1547 [...] contient certains vers qui doivent dater de la jeunesse de Melin et qui sentent terriblement le fagot [...] Ce livret [...] a dû être prudemment supprimé par l'auteur lui-même comme dangereux et compromettant<sup>8</sup> ». Il ajoute qu'« il est probable que Saint-Gelais, averti du danger qu'il courait en publiant une [...] pièce [sentant le fagot], aura

---

<sup>3</sup> Sur les rapports pour le moins ambigus de Du Bellay à Saint-Gelais, voir notre article « "J'irai cracher sur vos tombes": l'étonnant hommage de Du Bellay à Saint-Gelais », *Camenaë, Savoir vivre et grossièreté*, numéro 19, dirigé par Sylvie Laigneau-Fontaine, 2016, np. Consulté le 25 janvier 2022.

<sup>4</sup> Louis P. Roche, *Claude Chappuys (?-1575), poète de la cour de François I<sup>er</sup>*, Poitiers, 1929 ; Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 77-78.

<sup>5</sup> Mellin de Saint-Gelais, « Si j'eusse osé penser qu'en ce temps cy », v. 15 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/22286>]. Notice consultée le 25 janvier 2022.

<sup>6</sup> *Saint-Gelais, Œuvres de luy tant en composition que translation ou allusion aux Auteurs Grecs et Latins*, Lyon, Pierre de Tours, 1547 [USTC 60640].

<sup>7</sup> Jean-Eudes Girot, « Mellin de Saint-Gelais, poète éparpillé », *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. M. Furno, ENS éditions, Lyon, coll. Métamorphoses du livre, 2009, p. 106.

<sup>8</sup> *Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelais*, éd. Blanchemain, Paris, Bibliothèque Elzévirienne, 1873, tome 1, p. 14, note 1.

supprimé toute l'édition de son livre<sup>9</sup> ». Cela n'est pas impossible, mais aucune preuve tangible ne vient corroborer cette hypothèse que l'abbé Molinier, biographe de Saint-Gelais, reprend pourtant pleinement à son compte comme s'il s'agissait d'un fait bien établi et autour de laquelle il imagine tout un petit roman selon lequel « Mellin s'empressa de réparer de son mieux l'imprudence de ses amis [qui auraient confié ses vers à Pierre de Tours]. Pour empêcher que ces vers compromettants ne vinssent à tomber sous des yeux trop sévères, il fit rechercher et détruire tous les exemplaires qu'il put trouver. Il le fit si consciencieusement, que, jusqu'à ce jour, on n'a pu en découvrir qu'un seul<sup>10</sup> ». On sait pourtant bien que mille autres raisons, tout aussi vraisemblables, peuvent expliquer la rareté de cet ouvrage dont on connaît aujourd'hui deux exemplaires conservés à Paris, à la Bibliothèque nationale de France<sup>11</sup>. Ce qui est en revanche certain, c'est que l'ouvrage de 1547 collecte bien des pièces de Saint-Gelais, mais aussi beaucoup d'autres qui ne sont pas de lui. Il est clair que – selon une pratique courante dans le milieu des imprimeurs – le nom du poète a été utilisé ici comme un argument publicitaire, sans le moindre souci d'attribution rigoureuse des textes à leur auteur véritable.

La deuxième tentative de publication des œuvres de Saint-Gelais intervient une quinzaine d'années après la mort du poète<sup>12</sup>. Elle est reprise quasi à l'identique par Rigaud en 1582<sup>13</sup> et par Luynes et Sercy en 1656. Il convient de dire d'emblée un mot de cette dernière qui, dans l'ensemble, est très fidèle à l'édition de 1574. Seules quelques pièces manquent, la pagination est parfois un peu décalée et on relève quelques coquilles. Mais elle présente surtout la particularité d'avoir connu trois émissions, mises en vente sous trois pages de titre différentes. Les deux premières portent sans surprise les adresses des libraires : Paris, Guillaume de Luynes, 1656<sup>14</sup> et Paris, Charles de Sercy, 1656<sup>15</sup>. Mais l'on trouve aussi une fausse page de titre Lyon, Harsy, 1574, qui se distingue de l'originale par quelques détails de mise en page et, surtout, par l'emploi d'un fleuron de l'imprimeur, Claude Blageart, en lieu et place de la marque utilisée par Harsy dans son édition originale – celle de son beau-père Frelon, qui représente un crabe pinçant un papillon. Ces exemplaires trompeurs<sup>16</sup> ont également la particularité de maintenir quelques pièces lestes, présentes dans la vraie édition de 1574 mais prudemment retirées des exemplaires datés de 1656<sup>17</sup>. Ainsi, les deux libraires du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ont pu, selon les termes d'Alain Riffaud, « toucher le public des amateurs de livres anciens, tout en évitant le risque du libertinage et de sa censure<sup>18</sup> ». Pour revenir à l'ouvrage publié à Lyon par Harsy, l'examen de son contenu montre qu'il est largement fondé sur un manuscrit<sup>19</sup> composé en 1563 par un compilateur qui signe P.D.M.P. et qui prend très clairement modèle sur l'imprimé, à la Marot ou la Ronsard, pour collecter les œuvres de Saint-Gelais, qu'il réunit et réorganise par genres dans le but de sauver les vers de Mellin des teignes, des souris et de l'oubli<sup>20</sup>, entreprise qui allait donc déjà à l'encontre des modes de diffusion les plus habituellement en usage du vivant du poète.

---

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 73-74, note 1.

<sup>10</sup> Abbé Molinier, *Mellin de Saint-Gelays*, Rodez, 1910, p. 165.

<sup>11</sup> BnF, Rés. YE 4798 et Rothschild 629 [USTC 60640].

<sup>12</sup> *Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais*, Lyon, Harsy, 1574 [USTC 1558 ; 35714 et 29161].

<sup>13</sup> *Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais*, Lyon, Rigaud, 1582 [USTC 2652].

<sup>14</sup> C'est par exemple le cas des exemplaires RES-YE 1703, RES-YE 7351 et RES-YE 7350 conservés à la BnF, site Tolbiac ainsi que de l'Arsenal, 8-BL-8867.

<sup>15</sup> C'est par exemple le cas de l'un des exemplaires conservés à la Bibliothèque de Vienne sous la cote \*3.C.82. ainsi que les exemplaires de Montpellier, L997 et de Bourges, D 521 in-12.

<sup>16</sup> Les exemplaires Arsenal, 8-BL-8864, Arsenal, 8-BL-8865 ou Vienne, \*38.C.67, par exemple, sont dans ce cas.

<sup>17</sup> Nous remercions vivement Nadine Férey pour son aide dans cette enquête et surtout Alain Riffaud, qui a su démêler avec brio cette tromperie éditoriale.

<sup>18</sup> « Conclusions sur les éditions de Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres poétiques*, 1656 », correspondance privée du 17 août 2018.

<sup>19</sup> Ms. BnF fr. 878 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72036>]. Notice consultée le 25 janvier 2022.

<sup>20</sup> Dans son épître liminaire « Au lecteur du livre de Sainct Gelais. P.D.M.P. » formule ainsi son diagnostic et son projet concernant ces vers : « Ilz ont esté cachez en un' obscurité / Et avec les Souriz et Teignes ont esté, / Qu'ilz sortent maintenant en clarté et lumiere / Pour estre favoriz d'un' amour singuliere » (ms. BnF fr. 878, f. 4 v<sup>o</sup>, v. 17-20).

Cela n'empêche évidemment pas que La Monnoye, qui fournit la première édition critique moderne de ces œuvres au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>, s'appuie sur cette édition de 1574, qu'il enrichit cependant par le complément, notamment latin, qu'offrent une poignée d'autres manuscrits, pas toujours clairement identifiés<sup>22</sup>. C'est cet enrichissement, toutefois, qui justifie la qualification, à fort potentiel publicitaire, de « nouvelle édition augmentée ».

Blanchemain, en 1873, utilise pour les trois tomes de sa copieuse édition de Saint-Gelais<sup>23</sup> l'imprimé de La Monnoye, les notes que ce même critique a portées sur son exemplaire personnel des *Œuvres* de 1574<sup>24</sup>, l'édition de 1547 ainsi que quelques nouveaux manuscrits<sup>25</sup>. En particulier, il fonde son troisième tome sur une découverte qu'il a faite, celle du manuscrit dit de La Rochethulon, aujourd'hui entré dans les collections de la BnF<sup>26</sup>. Il croit reconnaître dans ce témoin un manuscrit que La Monnoye n'avait découvert qu'après la publication de sa propre édition et qu'il décrit en ces termes :

J'en ai vu depuis [1719] un autre plus ancien de beaucoup [que le ms. Desportes], in 4<sup>o</sup>, à la tête duquel sont écrits ces mots : « François I » et au dessous en rouleau « Hélène de Culant me habebat ». Il est de 222 pages et avoit depuis passé à la Bibliothèque des Minimes de Paris. Le nom de S. Gelais n'y est pas, mais plusieurs de ses poésies, tant contenues dans cette édition, que dans le manuscrit de Desportes, s'y trouvent. On y a mêlé par mégarde le Huitain de François I à l'honneur de Laure, et l'Épigramme de Marot intitulée des cinq points en amour. Le reste consiste en un tres grand nombre de mauvais Dizains, où il est aisé de reconnoitre la dureté de style, les manières alambiquées de penser, en un mot le génie de S. Gelais. On y remarque beaucoup de diverses leçons peu dignes d'être rapportées, hors trois ou quatre, qui m'ont servi à rétablir des endroits manifestement corrompus. Les trois lettres H.D.C. feront connoitre que ces corrections sont duës au manuscrit d'Hélène de Culant<sup>27</sup>.

De façon globale, cette description correspond en effet à peu près à celle du manuscrit que Blanchemain expertise pour son nouveau possesseur, le marquis de La Rochethulon. Il comporte bien le bon nombre de pages ainsi que les pièces de Marot et de François I<sup>er</sup> mentionnées par La Monnoye. Si seulement un tiers des pièces qui y sont copiées sont des dizains au sens strict, il s'agit toutefois bien d'un recueil d'épigrammes surtout composé de

<sup>21</sup> *Œuvres poetiques de Mellin de S. Gelais. Nouvelle édition augmentée d'un très grand nombre de Pieces Latines et Françaises*, éd. Bernard La Monnoye, Paris, Coustelier, 1719.

<sup>22</sup> Dans « l'Avis au lecteur », La Monnoye écrit : « Un Manuscrit des Poésies de S. Gelais sorti de la Bibliothèque de l'Abbé des Portes a fourni la plus grande partie des augmentations dont cette Edition est enrichie ; le reste a esté tiré de plusieurs recueils » (f. A5 r<sup>o</sup>). Le manuscrit Desportes est aujourd'hui perdu mais il nous est indirectement connu par le ms. Vienne 10.162 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/78398>] qui paraît en avoir été une copie tardive. Par ailleurs, le contenu et l'organisation de la sous-section des poésies latines de Mellin de Saint-Gelais intitulée « *Quae sequuntur, nunc primum pro deunt* » dans l'édition de 1719, semblent correspondre à ce que l'on trouve dans le ms. BnF lat. 8139. Il est possible qu'une autre des sources de La Monnoye soit la *farrago* de Jacques Thiboust (BnF fr. 1667 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72038>]). Il ne nous a pas été possible pour l'instant d'identifier d'autres « recueils » ou, comme La Monnoye les désigne dans ses notes de travail, « vieux manuscrits » à partir desquels l'édition de 1719 a pu être établie. Notices consultées le 25 janvier 2022.

<sup>23</sup> *Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelays*, éd. Prosper Blanchemain, Paris, Bibliothèque Elzévirienne, 3 tomes, 1873.

<sup>24</sup> La Monnoye possédait en effet un exemplaire de l'édition Harsy, 1574 qu'il a copieusement annoté de sa fine écriture et qui est aujourd'hui conservé à Paris, dans le fonds Rothschild de la Bibliothèque nationale de France (BnF, Roth. Supp. 4929). On y trouve aussi bien des analyses stylistiques que des commentaires philologiques ou de menues indications bibliographiques. Ces notes de travail témoignent sans doute du travail préparatoire de l'édition de 1719 mais une partie d'entre elles au moins sont assurément postérieures à la publication de l'édition de 1719. Dans les notes de sa propre édition, Blanchemain se réfère régulièrement à ce fascinant manuscrit sur imprimé, signalant sa source par les initiales « LM » en fin de commentaire. Il lui arrive toutefois de s'embrouiller parfois dans ses renvois.

<sup>25</sup> Parmi ces sources non exploitées par les éditeurs antérieurs, mentionnons les manuscrits BnF fr. 885 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72037>] ; BnF fr. 4967 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/76792>] et Arsenal 3458 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/42991>]. Notices consultées le 25 janvier 2022.

<sup>26</sup> BnF NAF 28577 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/80423>]. Notice consultée le 25 janvier 2022.

<sup>27</sup> BnF, Roth. Supp. 4929, garde avant.



pièces de huit à douze vers. Les noms du roi et d'Hélène de Culant n'y figurent certes pas. On peut néanmoins juger vraisemblable que la page de titre précisément décrite par La Monnoye a pu disparaître entre le début du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et c'est sans doute ce qu'imagine Blanchemain, qui incite le marquis de La Rochethulon à réparer cette perte supposée en donnant à sa récente acquisition une reliure mentionnant explicitement le nom de son ancienne propriétaire supposée. Pourtant, la correspondance est loin d'être parfaite et Blanchemain a sans doute été imprudent de considérer que le manuscrit qu'il avait découvert était sans le moindre doute le manuscrit d'Hélène de Culant repéré par La Monnoye<sup>28</sup>.

Contrairement au ms. BnF fr. 878, manuscrit posthume à vocation collective qui était à l'origine de l'édition de 1574, le manuscrit de La Rochethulon date de 1538 environ et forme une anthologie lyrique polygraphique dans laquelle aucune pièce n'est attribuée à son auteur. Une partie des textes que contient ce témoin est déjà connue par ailleurs à l'époque où Blanchemain prépare son édition et on sait – ou parfois croit – ces poèmes de la plume de Clément Marot ou de François I<sup>er</sup>, par exemple. Mais la plupart de ces vers restent tout de même, en 1873 comme d'ailleurs largement encore aujourd'hui, anonymes. Or Blanchemain part du principe que toutes les pièces du manuscrit de La Rochethulon dont on ne connaît pas l'auteur sont de Saint-Gelais. Rien, toutefois, ne vient en général corroborer ces attributions. Mais, lorsqu'il a en main une source qui ne correspond pas au canon des œuvres d'auteur, Blanchemain ne semble pas pouvoir se résoudre à la traiter dans sa spécificité. Il paraît y chercher – et y déceler – un projet qui correspond mieux au modèle qui lui est le plus familier – et qu'il suit d'ailleurs lui-même en publiant les *Œuvres* de Saint-Gelais – celui de l'édition collective. Bien sûr, en procédant ainsi, il étoffe de façon considérable le corpus des vers de Mellin.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle paraît enfin l'édition de Donald Stone Jr.<sup>29</sup>. Tout en s'appuyant amplement – sans toujours le dire clairement – sur le travail de Blanchemain, ce nouvel éditeur fait des coupes franches parmi les textes retenus par son prédécesseur. Le parti pris, tel qu'il est annoncé en tout cas, semble de faire directement et prioritairement fond sur des sources manuscrites – et à juste titre puisqu'il s'agit en effet du vecteur de diffusion le plus fréquent pour les œuvres de Saint-Gelais. Mais, parmi la cinquantaine de manuscrits qui contiennent des pièces de cet auteur<sup>30</sup>, Stone fait le choix de ne retenir qu'une poignée de témoins<sup>31</sup> qui, pour certains sont d'ailleurs des copies très fidèles les uns des autres<sup>32</sup> et qui, surtout, ont tous en commun d'avoir une visée partiellement ou totalement collective. Un autre problème que pose ce choix – et que Stone ne perçoit pas car, pas plus que ses devanciers, il ne s'emploie à dater (ou au moins à chercher à dater) ses témoins – c'est que la plupart des sources qu'il retient sont en outre posthumes.

Au vu de cet état des lieux éditorial, il est donc apparu nécessaire d'aborder Mellin de Saint-Gelais autrement pour une sixième édition, que nous préparons actuellement avec Pascal Joubaud. Dans cette perspective, les humanités numériques, qui permettent notamment de repenser le rapport au texte et au livre, sont apparues non pas comme un accessoire à la mode ou une coquetterie superflue, mais au contraire comme l'approche la plus à même de fournir des outils adaptés à un objet, qui, on l'a perçu au travers de cette longue présentation préalable, se caractérise à la fois par sa complexité, son hétérogénéité et sa plasticité.

Le travail engagé depuis 2011 est loin d'être achevé car la tâche – passionnante ! – est immense et excède amplement la seule édition des textes de Saint-Gelais, même si celle-ci s'est peu à peu imposée comme le cœur du projet. Il s'agit plutôt de tailler la cotte large autour du

---

<sup>28</sup> Blanchemain semble d'ailleurs avoir lui-même hésité dans certaines phases de son travail puisque, dans quelques notes, il distingue les deux manuscrits (voir par exemple t. I, p. 102, note a) qu'il identifie assurément l'un à l'autre, notamment dans la lettre qu'il adresse au marquis de La Rochethulon. Il nous reste à vérifier, dans le détail des milliers d'annotations portées par La Monnoye sur son exemplaire de 1574 si toutes les variantes qu'il attribue à son ms. H.D.C. se retrouvent ou non dans le manuscrit de la Rochethulon.

<sup>29</sup> Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres poétiques françaises*, éd. Donald Stone Jr., 2 vol., Paris, STFM, 1993 et 1995.

<sup>30</sup> On en trouvera une liste en cours d'établissement sur la page de la base Jonas décrivant de façon synthétique ce corpus [[http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail\\_corpus.php?corpus=mellin](http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail_corpus.php?corpus=mellin)]. Page consultée le 25 janvier 2022.

<sup>31</sup> Il s'agit des mss. Chantilly 523 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/14852>], BnF fr. 878, BnF fr. 885, BnF fr. 842 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72035>], Vaticane Reg. Lat. 1493 [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/81098>] et Vienne 10.162. Notices consultées le 25 janvier 2022.

<sup>32</sup> Le ms. BnF fr. 885 est constitué à partir du ms. Vaticane Reg. Lat. 1493 et du ms. BnF fr. 842.

poète et de l'aborder non pas comme une figure isolée, mais comme l'élément central ou pivot d'un vaste réseau avec lequel il entre en interaction. Pour ce faire, nous avons été conduits à développer trois outils numériques complémentaires, d'abord un carnet de recherche hébergé sur la plateforme Hypothèses et, justement, intitulé « Démêler Mellin de Saint-Gelais<sup>33</sup> », ensuite un « corpus Mellin de Saint-Gelais » dans la base de données relationnelle Jonas de la section romane de l'IRHT<sup>34</sup>, enfin, la préparation d'une édition *bifrons*, articulant de façon complémentaire un volume papier à une édition numérique des *Œuvres poétiques françaises et latines* de Mellin de Saint-Gelais au format XML-TEI.

Le présent article se propose donc, très simplement, de présenter ces trois dispositifs en mettant tout particulièrement l'accent sur le fait que ce sont toujours les enjeux scientifiques propres à l'étude de l'œuvre de Mellin de Saint-Gelais qui ont contribué à forger et à adapter ce qui est (et doit absolument rester) un outil – en l'espèce numérique – mais ne doit en aucune façon devenir une finalité qui se substituerait peu à peu, sous le couvert clinquant et valorisant de techniques en vogue, à l'objectif scientifique poursuivi. L'avertissement, qui peut là encore sonner comme une évidence, n'est pourtant pas inutile, tant la tentation est parfois grande de faire du numérique pour faire du numérique et, de notre point de vue tout au moins, de mettre la charrue numérique avant les bœufs des humanités.

#### LE CARNET DE RECHERCHE « DEMELER MELLIN »

Le premier outil, mis en place dès 2011, est un simple carnet de recherche hébergé sur la plateforme Hypothèses. Initialement créé pour préparer une communication à deux voix sur Saint-Gelais<sup>35</sup>, il avait été organisé dans le souci d'y voir un peu plus clair dans une matière qui se présentait déjà comme profuse, même si elle était pourtant encore limitée à un seul texte, « Laissez la verde couleur ». La structuration du carnet en pages et articles pouvant être hiérarchisés au sein de menus avait été utilisée pour mettre à plat – et donc déjà « démêler » – quelques-unes des différentes leçons du texte étudié, mais aussi pour recenser et classer les mentions de la célèbre chanson par d'autres auteurs que Saint-Gelais.

Il est très vite apparu que ce n'était pas forcément là l'usage optimal de ce type d'outil. Le carnet a pourtant été conservé, il a peu à peu évolué, à la fois sur le plan scientifique et technique et il s'est révélé très utile, à plusieurs titres. D'abord, ce type de dispositif permet de noter rapidement et immédiatement certaines informations qui risquent sinon de se perdre et sont finalement plus faciles à mobiliser et à retrouver sous cette forme de carnet en ligne que dans un système de fichiers personnels. Il permet également de partager ces informations avec d'autres chercheurs, qui apportent parfois à leur tour une contribution permettant de corriger, compléter ou nuancer certaines données. Il est aussi – et ce n'est pas négligeable – un moyen de communiquer sur le travail effectué, son avancée et, tout simplement, sur le fait qu'un projet Saint-Gelais est engagé. Enfin, ce type de carnet peut servir de laboratoire, pour réfléchir à des formes plus pérennes à adopter ultérieurement en vue d'exploiter au mieux toutes les pistes rassemblées et pré-organisées dans ce premier espace, souple et informel.

À l'heure où nous écrivons ces lignes<sup>36</sup> – mais, il convient de préciser que c'est justement le propre de pareil outil de continuer à évoluer – le carnet est surtout utilisé de quatre façons complémentaires dont nous nous proposons ici de donner quelques clichés instantanés.

---

<sup>33</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org>]. Consulté le 25 janvier 2022.

<sup>34</sup> [[http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail\\_corpus.php?corpus=mellin](http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail_corpus.php?corpus=mellin)]. Page consultée le 25 janvier 2022.

<sup>35</sup> Nahéma Khattabi et Claire Sicard, « Mellin de Saint-Gelais en voix de ville », séminaire *Chorea* de l'Université Paris-Sorbonne, org. Adeline Lionetto (Paris, 5 novembre 2011) puis « Ayons plus d'une corde à notre lyre. Un exemple de collaboration entre littéraire et musicologue », séminaire *Musique, Lettres et Sciences humaines : regards croisés de l'ENS*, org. Fanny Gribenski, Martin Guerpain et Louis Delpech (Paris, 3 avril 2012). Le travail sur cette chanson, véritable tube de la Renaissance, a été poursuivi à l'occasion d'une troisième intervention (Claire Sicard, « 'Laissez la verde couleur' dans (presque) tous ses états », *Chante mon Luth... Poésie et Musique au début de la Renaissance, entre France et Italie*, journée d'étude org. Paola Cifarelli, U. de Turin, Turin, 18 décembre 2017) sur laquelle nous reviendrons *infra*.

<sup>36</sup> 12 janvier 2020, révision rapide avant publication, initialement prévue le 10 septembre 2021.

## Diffusion du travail de recherche

Les articles du carnet permettent d'abord de publier de premiers résultats de recherche voire le texte de communications prononcées à l'occasion de journées d'étude ou de colloques. Ce type d'utilisation présente plusieurs intérêts, au premier rang desquels on peut mentionner la rapidité d'édition et de diffusion ainsi que la possibilité d'intégrer simplement des schémas ou documents variés projetés lors d'une présentation orale, voire des liens vers des documents complémentaires, types de données ou de références qui ne sont pas toujours acceptés en tant que tels dans les publications savantes traditionnelles de nos disciplines, mais qui peuvent néanmoins présenter un intérêt indéniable pour certaines recherches.

Il est pourtant vrai que publier une communication scientifique dans un simple carnet peut sembler contrevenir à des habitudes universitaires bien ancrées, qui se sont définies et imposées avant le développement d'Internet. On peut en effet considérer que la publication ainsi présentée a moins d'autorité, est moins reconnue, sans doute moins protégée que lorsqu'un article prend place dans une revue ou un ouvrage papier. De fait, il arrive que certains collègues consultent et utilisent ce type de travaux, lorsqu'ils répondent bien sûr à une exigence scientifique aussi rigoureuse que d'autres publiés dans de prestigieuses revues, tout en répugnant manifestement à s'y référer dans leurs propres publications plus classiques. Ne cachons pas ce qu'il peut y avoir de gênant ou tout au moins d'agaçant dans ces pratiques indélicates auxquelles nous avons malheureusement été confrontés<sup>37</sup>. Quant aux différentes évaluations auxquelles sont soumis les chercheurs et leurs laboratoires, elles ne confèrent évidemment pas le même poids à la publication d'un même article, que celle-ci se fasse dans un simple carnet ou dans une revue à comité de lecture ayant pignon sur rue.

Sans nier ce type de désagréments, disons toutefois qu'ils peuvent être partiellement contrebalancés par d'autres avantages, à condition que l'on prenne le temps de réfléchir aux bons usages propres à conférer à ce mode de diffusion une rigueur scientifique équivalente à celle que l'on trouve dans des publications plus classiques.

PAR CLAIRE SICARD · PUBLIÉ 14 MARS 2018 · MIS À JOUR 31 JUILLET 2018

Dernière mise à jour : 31 juillet 2018

en 1547. À ces dix imprimés, doivent encore être ajoutés cinq livres de chansons sans musique notée et six livres de musique, hors rééditions à l'identique. [NB. Céline Bohnert nous indique deux autres témoins imprimés, à ajouter à cette liste. Ils seront ultérieurement intégrés à l'analyse, quand nous aurons eu la possibilité de les consulter]. Cela porte donc à vingt-trois le nombre des imprimés, textuels et/ou musicaux, reproduisant notre chanson au XVI<sup>e</sup> siècle.

Figure 1 – « Démêler Mellin » : exemple de compléments apportés à un article

Par exemple, la possibilité d'apporter des compléments ou des corrections au texte initialement publié est précieuse, mais ces modifications doivent être signalées, afin qu'un premier état du texte, potentiellement cité par un lecteur, ne disparaisse pas complètement quelque temps après. En l'occurrence, le modèle désormais fourni aux utilisateurs par la plateforme Hypothèses signale à la fois la date de première publication et celle de la dernière mise à jour d'un article, informations que livraient déjà, avant cette évolution, tous les articles du carnet « Démêler Mellin<sup>38</sup> ». Pour que le lecteur ait par ailleurs une connaissance précise des transformations majeures subies par l'article, les passages modifiés sur le fond sont signalés dans le texte par une remarque entre crochets et en italique en caractères plus clairs pour éviter de trop gêner la lecture.

Cette solution – et c'est là encore un avantage – permet une interaction avec les lecteurs intéressés. Ainsi, lors de la publication du texte d'une communication prononcée à Turin sur les différents états de « Laissez la verde couleur<sup>39</sup> », Alice Tacaille et Céline Bohnert ont eu la

<sup>37</sup> Le problème concerne également les bases de données en ligne telles que Jonas dont nous traiterons *infra*. Le travail qu'elles supposent et qui relève pleinement d'un travail de recherche (en l'occurrence d'exhumation, de vérification et de structuration des données) n'est pas toujours perçu comme tel. Il convient pourtant, lorsqu'on use de ces ressources, d'y référer avec la même rigueur qu'on le fait pour un article scientifique ou un livre. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

<sup>38</sup> Les seules exceptions que nous nous autorisons à ce sujet concernent les corrections de coquilles et de problèmes mineurs de mise en page.

<sup>39</sup> « Communication : « Laissez la verde couleur » dans (presque) tous ses états », *Démêler Mellin de Saint-Gelais*, Carnet de recherche Hypothèses, 14 mars 2018, [<https://demelermellin.hypotheses.org/4717>]. Article consulté le 25 janvier 2022.



gentillesse, alors même que nous ne nous connaissions pas encore, de communiquer certains éléments complémentaires qui ont donc pu être intégrés dans un second temps à ce travail, leur apport leur étant bien sûr explicitement attribué.

Rien ne doit être là anonyme, en effet – et c’est une différence avec des usages moins scientifiques de publications en ligne – mais à ce détail près, on observera que cette approche de notre objet de recherche, non pas individuelle, mais ouverte à la possibilité de collaborations et au contrôle des pairs, dans un outil souple qui permet des évolutions, n’aurait sans doute pas déplu à Mellin de Saint-Gelais.

### **Mise à plat d’un réseau de sociabilité**

Un autre usage important du carnet dans son état actuel concerne la partie à la fois bibliographique et prosopographique de nos recherches. Il s’agit de recenser et de collecter tous les textes qui, à un titre ou un autre sont liés à Mellin de Saint-Gelais, soit qu’ils s’adressent à lui, soit qu’ils le mentionnent, soit qu’ils fassent référence d’une quelconque façon à l’homme ou à ses œuvres. Les pièces de Saint-Gelais adressées à des contemporains ou les mentionnant sont aussi prises en considération. Cette collection de textes permet d’établir un « Sommaire de la sociabilité gelaisienne<sup>40</sup> » qui se présente sous la forme de tableaux indiquant les références abrégées des textes (auteur et titre court de l’ouvrage), dans l’ordre chronologique de leur parution ou date de composition, ainsi que la nature des propos tenus (positive, négative ou neutre) et surtout un lien vers un autre article du carnet consacré à la présentation analytique de l’entrée, comportant notamment la référence bibliographique longue du témoin, la collation du texte ou au moins la reproduction de sa numérisation quand elle existe ainsi qu’un commentaire, plus ou moins étoffé selon les cas, qui peut lui-même renvoyer à des sources complémentaires externes comme à d’autres articles du carnet, en interne<sup>41</sup>.

Le recoupement de ces différents documents permet à la fois de mieux cerner le poète, de se faire une idée de la façon dont il était considéré par ses contemporains puis par la postérité. Ils engagent aussi à replacer la figure de Saint-Gelais dans un milieu. Dans le cadre de l’édition en préparation, ces données permettront de remettre en perspective une œuvre qui, loin d’être nettement délimitée de son contexte de création, se confond souvent avec lui. Les textes attribués, avec des degrés de certitudes variables, pourront ainsi résonner avec d’autres, aux auteurs identifiés ou non, mais qui, à un titre ou à un autre, leur sont liés.

### **Veille bibliographique**

Les pages de « Démêler Mellin » constituent également le support commode d’une veille bibliographique qui s’enrichit progressivement, au gré des publications nouvelles, de la découverte de références jusque-là ignorées comme de nouvelles mises en ligne puisque, chaque fois que c’est possible, un lien pointe vers l’ouvrage ou l’article concerné. Il s’agit bien sûr là d’un des principaux avantages à constituer une bibliographie en ligne : elle permet non seulement de recenser des entrées, mais de simplifier, de fluidifier et *in fine* d’accélérer l’accès au contenu même de ces références. Pour aborder efficacement un objet aussi complexe que celui des œuvres de Mellin de Saint-Gelais, rapprocher des données hétérogènes – articles récents, imprimés anciens, manuscrits numérisés, catalogues de bibliothèques ou ressources iconographiques, par exemple – présente des avantages méthodologiques évidents. L’image du surf, qui a d’emblée été associée à Internet, est ici particulièrement opérante en ce que la circulation aisée d’une ressource à une autre, indépendamment de la nature des documents collectés, limite les risques de briser le fil de sa pensée – et de chuter.

En l’état actuel, le carnet organise cette matière bibliographique en plusieurs articles, reliés entre eux afin de faciliter la circulation de l’un à l’autre. Pour les sources primaires, un

---

<sup>40</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/596>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>41</sup> Pour n’en donner qu’un exemple, on peut renvoyer à celui-ci : [<https://demelermellin.hypotheses.org/4050>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

article est ainsi consacré aux manuscrits<sup>42</sup>, un autre aux imprimés de musique<sup>43</sup>, un troisième aux imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>, un dernier aux éditions postérieures au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Deux autres articles concernent la littérature critique. Le plus ancien suit une organisation globalement thématique<sup>46</sup> qui s'est révélée moins commode à l'usage au fur et à mesure que cette bibliographie, par ailleurs commentée, s'épaississait. Il a paru opportun non pas de la remplacer – car son organisation reste très opérante lorsqu'on recherche par exemple tous les travaux évoquant le rapport du poète à la musique ou à l'Italie, ou que l'on souhaite se remémorer rapidement le contenu de telle ou telle publication – mais de la doubler et de la compléter par un second article<sup>47</sup>, allégé des résumés du contenu des entrées et suivant un classement alphabétique plus simple dans lequel un système de liens internes fonctionnant en ascenseur permet de circuler commodément. En fonction du type de vérification effectuée, l'une ou l'autre de ces organisations peut paraître plus adaptée et sera donc privilégiée.

## Démêlage préparatoire des sources musicales

Dans le prolongement de ce travail bibliographique, une première mise à plat des sources musicales a été effectuée, notamment en vue de mieux dater les textes de Saint-Gelais, cette chronologie constituant un angle mort gênant des précédentes éditions qui pouvaient parfois mentionner les mises en musique des vers du poète mais sans exploiter pleinement les apports de ce type de témoins.

Dans le carnet, nous avons ainsi établi et mis en relation une chronologie des pièces de Saint-Gelais mises en musique<sup>48</sup>, un tableau qui, par ordre alphabétique d'incipit, fait le point sur les différentes mises en musique des textes et leurs éventuelles rééditions<sup>49</sup>, établi une liste de chansons attribuées au poète mais pour lesquelles nous n'avons pas de preuves solides

17213	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	Cote	Nomenclature	Notice BNF / Cardinale	Notice BHT	Lien Jonas	Lien Diderot-Molin	Frangé-Chesley	Date(s)	Source	Forme	Nom	Contenu
88	Beauv BM 707	voir arbores			42820		X	1515-1530	Jonas	48 folios 228v-155		
89	Oxford Taylor Arch. I.4.22	Description Chesney			72931		T	1515-1535	Jonas	85 folios 214v-156		
90	Vienna 2351	Description Chesney			81261		Z	Après 1517	K. Chesney	92 folios 230v-146		
91	Vienna Austriae 2006, lot 63	Catalogue Sotbely's			81273					70 folios 170v-107		
92	Vienna Einlebensmus. TM 800	Catalogue Einlebensmus.			81640					61 folios 114v-90		
93	Den Haag 229 G 20		Notice Den Haag		86872					237 folios 228v-135		
94	<b>II - Paléodiers Normands</b>											
95	BN Fr 2262	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT								Recueil de chansons romans, ballades et rondaux, composés au pays de Rouen, poésies d'un poëte qui adressé à Guillaume « Cœtes » par « JACQUES LE VIEUX »
96	BN Fr 379	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT								Jacques Le Vieux
97	BN Fr 1537	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	73808							Chans romans sur le Conception, occasionés au pays de Rouen de 1519 à 1528
98	BN Fr 1715	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	72925			1533	Jonas	150 folios		Chans romans, ballades et rondaux poésies au pays de Normandie Conception le 13 décembre 1531
99	BN Fr 2205	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	73521							Recueil de chansons romans, ballades, rondaux, épiques
100	Beauv BM MM13	N/A			64512							
101	Carpentras BM Ingambertine 385	N/A			28808			1500-1550	Jonas			
102	BN Fr 19184	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	71764					408 folios 208v-203		Recueil Jean Le Harlier
103	BN Fr 19369	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	72716					114 folios 235v-145		Chans romans, ballades et rondaux de Pays normands de Normandie Conception
104	BN Fr 25534	N/A	Notice BNF	Notice BHT	71881					69 folios 200v-195		Chans romans, rondaux et ballades du pays de Rouen de Rouen
105	<b>III - Recueil de Mélanges (Rondeaux, Ballades, épiques, etc.)</b>											
106	BN Fr 1701	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	72742				K	195 folios		Charles d'Orléans § Clément Marot § François I § Jean Marot
107	BN Fr 1719	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	45644				G	XVI <sup>e</sup>		François Villon § Octavien de Saint-Gelais § Maître de Clèves § Charles d'Orléans
108	BN Fr 1736	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	72117			1514-1530	Zappan, Diarrea de J. Robert	97 folios 285v-198		Recueil de poésies
109	BN Fr 1717	Lien Gallica	Notice BNF	Notice BHT	72910			1527-1530	Zappan, Diarrea de J. Robert	97 folios 285v-198		Recueil de pièces en vers et en prose, françaises et latines

Figure 2 - Aperçu du sommaire du fichier Excel de recensement des sources manuscrites

<sup>42</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2430>]. Le travail initialement entrepris avec cette partie de la bibliographie se poursuit plutôt aujourd'hui – nous y reviendrons – dans la base de données relationnelle Jonas. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>43</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2600>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>44</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2413>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>45</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2406>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>46</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2606>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>47</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/5377>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>48</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2886>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>49</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/3000>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

permettant de maintenir l'attribution<sup>50</sup> et même ménagé un lien vers une playlist Deezer recensant les enregistrements disponibles des chansons de Mellin<sup>51</sup>.

Ces données ont plutôt vocation à s'inscrire dans une base de données relationnelles<sup>52</sup> et, évidemment aussi dans l'édition numérique en préparation, mais ce premier état du travail, si insatisfaisant puisse-t-il paraître sur un plan strictement informatique, a tout de même le mérite indéniable de démêler l'écheveau des références et de préparer le terrain pour des solutions ultérieures plus adéquates et pérennes. C'est, pour reprendre cette image opérante, un bon laboratoire où se familiariser avec les spécificités de l'objet, apprendre à le connaître, tester des combinaisons, réfléchir à ce qui serait ou non souhaitable de mettre en œuvre pour modéliser un outil pleinement adapté à son objet et ce, avant d'adopter une solution technique dans laquelle nous pourrions ensuite être bloqués, inversant en quelque sorte l'ordre des priorités et souhaitant plutôt faire cadrer l'objet avec l'outil, quitte à le tordre, plutôt que d'adapter l'outil à l'objet.

### Un usage aujourd'hui abandonné du carnet : le démêlage des sources manuscrites

Un dispositif analogue à celui qui vient d'être décrit pour la musique a un temps été mis en œuvre dans le carnet pour la diffusion manuscrite, de loin la plus importante pour les vers de Saint-Gelais. Ce travail se fondait par ailleurs sur la constitution d'un premier état de base de données, dans un simple fichier Excel dont on voit ici une partie du sommaire.

D'un point de vue technique, la forme est rudimentaire mais cet outil est encore aujourd'hui un élément central de notre travail, alors que le carnet a désormais été abandonné pour l'étude de la diffusion manuscrite. Dans ce fichier Excel imposant, chaque témoin se voit consacrer une feuille – il y en a donc une cinquantaine au total – feuille dans laquelle le manuscrit est décrit et dépouillé le plus précisément possible. Nous ne nous limitons pas au recensement et au repérage des seuls textes qui sont, peuvent être ou ont pu être attribués à Mellin de Saint-Gelais, mais avons pris le parti méthodologique de dépouiller intégralement les manuscrits (ou, dans certains cas, les sections autonomes de manuscrits) qui contiennent une pièce au moins de cet auteur, si bien que nous disposons de données précises pour toutes ces pièces, dont la majorité n'ont pas été attribuées et qui circulent conjointement à celles de Mellin de Saint-Gelais.

Figure 3 – Liste des incipits recensés dans *Joyeuses Inventions* et de leurs identifiants JL\_HP (Code Tresor)

1	Incipit Trésor	Code Tresor	Référence dans fichier	Code Jonas	Remarque
2	A bon droit peut-on comparer	2670	Non	Non	
3	A bien grande peine ai-je su me retraire				
4	A bien juger mon pauvre affaire				
5	A bon hareng bonne moutarde				
6	A bref parler je suis ravi				
7	A ce cléncaut tu demeureras toute quitte			14526	fait partie de 105 Rondeaux d'a
8	A ce coup n'est mon cœur plus mien				
9	A ce matin ce serait bonne étrene				
10	A ce matin en allant à la messe			14526	fait partie de 105 Rondeaux d'a
11	A ce matin suis allé voir m'amie	2671			
12	A ce mur haut êtes-vous sourde				
13	A cette fois qu'à toi parler ne puis			23134	350 Rondeaux
14	A cheval tout homme à cheval				
15	A cinq cens diables la vérole				
16	A deux belles mon cœur je donne				
17	A dieu des bonnes la meilleure				
18	A dieu gourmands et gaudisseurs				
19	A dieu m'amour jolie et ma plaisance				
20	A grand regret deuil courroux et détresse				
21	A grand regret et piteux déconfort	2672			
22	A joie puissiez vous avoir				
23	A juste droit chaque jour il m'empire			14526	fait partie de 105 Rondeaux d'a
24	A l'aventure nous serons triomphants				
25	A la mort suis pour vous ma chère dame				
26	A la poursuite tu as été longuement			14526	fait partie de 105 Rondeaux d'a
27	A l'homme riche et en crédit puissant	2673	Non	Non	Eustorg de Beaulieu, Divers Ra
28	A liberté n'est comparaison	2674	Non	Non	Eustorg de Beaulieu, Divers Ra
29	A long maître niche valet				
30	A ma dolente départie				
31	A me gagner n'est pas chose légère			14526	fait partie de 105 Rondeaux d'a
32	A ménélas et paris je pardonne			21870	Recueil de Vraie Poésie. Claudi
33	A moi tout seul de mon mal faut prendre			23034	350 Rondeaux
34	A mon avis ie connais ta cautelle			14526	fait partie de 105 Rondeaux d'a

<sup>50</sup> [<https://demelermellin.hypotheses.org/2886#Ancre%20B>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>51</sup> [<https://www.deezer.com/fr/playlist/1319800185>]. Article consulté le 25 janvier 2022.

<sup>52</sup> À l'occasion de la réflexion en cours du « Catalogue de la chanson française » du programme Ricercar du CESR, nous contribuons d'ailleurs à l'interopérabilité entre cette base et la base Jonas.

Contrairement à Blanchemain dans le tome III de son édition, nous n'essayons pas à toute force d'attribuer toutes ces pièces à notre auteur, mais nous considérons que cette vue haute et cette façon globale et large d'aborder la poésie des années 1530-1560 est la plus fructueuse et la plus riche d'enseignements, y compris pour mieux comprendre Saint-Gelais, même si la tâche peut paraître au premier abord gigantesque et, peut-être, fastidieuse.

Récemment, nous avons ajouté à ces feuilles dédiées aux manuscrits une feuille « Joyeuses inventions », dans laquelle se trouve notamment la liste des incipits établie par l'équipe *Joyeuses Inventions* qu'Anne Réach-Ngô nous a fournie, leur identifiant dans le corpus primaire du site qui édite le *Trésor des joyeuses inventions*<sup>53</sup>, leur identifiant dans la base Jonas quand la pièce a fait l'objet d'une fiche dans cette base de données – comme c'est le cas des lignes vertes du tableau *supra*.

C'est donc là un document qui prépare une future interopérabilité entre les données du projet *Joyeuses inventions* et notre deuxième outil capital pour notre travail sur Mellin, le corpus Saint-Gelais dans la base Jonas de la section romane de l'IRHT.

## LE CORPUS MELLIN DE SAINT-GELAIS DANS LA BASE JONAS

Comme l'indique la présentation du corpus sur le site de la base Jonas<sup>54</sup>, depuis 2017 Pascal Joubaud et moi-même transférons peu à peu le contenu de notre fichier Excel dans cette base dont nous avons pu observer qu'elle était conçue d'une manière particulièrement adaptée au travail que nous menions déjà autour de Saint-Gelais.

Elle est en effet construite autour de quelques types de fiches mises en relation les unes avec les autres, structuration simple qui organise d'ailleurs aussi les modalités de consultation publique de la base et dont on retrouve donc les intitulés dans l'interface de recherche. On distingue ainsi des fiches « Œuvre », qui correspondent à l'unité du texte, des fiches « Manuscrit » et « Imprimé » qui sont conçues sur un même modèle et enfin des fiches « Intervenant », c'est-à-dire concernant des personnes ou des groupes de personnes occupant une fonction quelconque – par exemple celle d'auteur, de destinataire, d'imprimeur, de copiste, de possesseur, etc. – dans des œuvres, des manuscrits ou des imprimés.

En somme, pour le dire autrement, cette base – comme notre fichier Excel mais d'une manière plus commode, plus agréable, plus efficace et, surtout, accessible à tous – met tout simplement en relation des textes, des livres et des gens.

### Les fiches « Manuscrit »

Prenons d'abord l'exemple d'un des témoins les plus anciens contenant des pièces de Mellin de Saint-Gelais, le ms. BnF fr. 2335, dont on pourra ouvrir la fiche en regard du présent article en suivant le lien [<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/76779>]<sup>55</sup>. On voit d'abord, dans le bloc d'identification de la fiche, des informations que l'on pourrait trouver dans d'autres catalogues, par exemple Archives et Manuscrits<sup>56</sup>. Mais l'intérêt principal de Jonas, qui est par ailleurs bien plus structuré, se trouve plutôt dans l'onglet « Contenu ».

De fait, l'élément le plus important de ces fiches « Manuscrit » concerne bien évidemment la mise en relation de la fiche « Manuscrit » avec les fiches « Œuvre » correspondant aux textes qui composent le codex. La circulation se fait indifféremment des unes aux autres pour qui consulte la base mais, pour qui la renseigne, l'articulation de l'ouvrage et des textes se fait toujours à partir de la fiche « Manuscrit ». On recherche dans la base des incipits celui de la pièce concernée dont on a préalablement créé la fiche « Œuvre » et on raccroche celle-ci à la fiche « Manuscrit » en indiquant notamment le foliotage. Ainsi les textes sont placés en bon ordre au sein de ce témoin.

---

<sup>53</sup> [<https://eman-archives.org/joyeuses-inventions/>]. Page consultée le 25 janvier 2022.

<sup>54</sup> [[http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail\\_corpus.php?corpus=mellin](http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail_corpus.php?corpus=mellin)]. Page consultée le 25 janvier 2022.

<sup>55</sup> La fiche complète, qui décrit le volume et les 162 pièces qu'il contient, est trop longue pour que nous puissions en reproduire une copie d'écran dans ces pages. Nous jugeons donc plus opportun de renvoyer le lecteur à la consultation directe de cette notice.

<sup>56</sup> [<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr>]. Site consulté le 25 janvier 2022.

D'autres informations complémentaires sont toutefois disponibles et pour y accéder, il faut penser à cliquer sur le bouton **Tout développer**. On obtient alors de nombreuses informations quant aux spécificités de la pièce dans ce témoin précis – par exemple si elle y est ou non tronquée, le titre qu'elle y porte ou encore les annotations marginales qui peuvent l'accompagner. Ce qui concerne non pas les particularités de l'ouvrage mais le texte lui-même trouve en revanche sa place dans les fiches « Œuvre », sur lesquelles nous reviendrons.

## Les fiches « Imprimé »

Les fiches concernant les imprimés sont structurées exactement de la même façon que les fiches consacrées aux manuscrits. Il est vrai que, la base de données concernant prioritairement la littérature médiévale, les cas d'imprimés sont plus rares. Pour nous qui nous occupons d'un corpus tardif composé surtout de témoins de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le fait que ce modèle a été élaboré en prenant davantage en considération les spécificités des manuscrits que celles des imprimés pose parfois quelques difficultés. On peut en quelques mots en exposer deux<sup>57</sup>, parce que ces petits cailloux dans les beaux rouages de la base Jonas sont, au-delà des désagréments techniques qui trouvent à se corriger au fil d'évolutions successives, la source de réflexions intéressantes sur la nature même des données que nous collectons et mettons en relation.

Le premier de ces problèmes, en partie déjà réglé, concerne la question de l'auteur principal d'un ouvrage. Dans la structuration des fiches « Manuscrit » et « Imprimé » rien n'était initialement prévu dans le bloc d'identification pour mentionner ce type d'intervenant, même dans le cas – qui n'est certes pas la norme mais peut néanmoins se produire – où un manuscrit ne contiendrait que des pièces d'un seul auteur. Il est vrai que cette information était déjà

Figure 4 – Base Jonas : bloc « Contenu » d'une fiche « Imprimé »

fournie, quel que soit le type du livre, par le bloc « Contenu », comme on le voit ci-contre<sup>58</sup>, puisque chaque fiche « Œuvre », donne toujours successivement le nom de l'auteur, le titre donné à la pièce ainsi que son incipit. Et, de fait, lorsqu'on mentionne un manuscrit, par exemple dans une bibliographie, on le désigne habituellement par sa cote et non par son auteur ou même son titre. Comme les fiches « Imprimé » sont calquées sur le modèle des fiches

« Manuscrit », le même dispositif a donc été retenu. Cette structuration est par ailleurs logique : un ouvrage contient des pièces qui, elles-mêmes, ont un auteur, et ce n'est en somme que par transitivité que l'ouvrage est relié à un intervenant de type « Auteur ».

Mais, bien sûr, ce n'est pas l'usage pour la plupart des imprimés qui – à l'exception notable des anthologies lyriques – ont bel et bien la plupart du temps un auteur, sinon unique tout au moins principal, qui apparaît alors en tête de la référence bibliographique. Or ce n'était pas le cas dans les premières références Jonas d'imprimés, qui mentionnaient en revanche le lieu et la date de publication ainsi que l'imprimeur ou le libraire.

L'introduction de cet intervenant « Auteur » non prévu initialement a provoqué un bug, la même fiche apparaissant à deux reprises, de deux façons différentes, dans les résultats de recherche – qui plus est dans un ordre qui est loin d'être canonique, comme on le voit ci-dessous.

<sup>57</sup> Ces problèmes se posaient effectivement au moment de la rédaction de l'article en 2019. Ils ont depuis été résolus.

<sup>58</sup> *Ibid.*, cliché extrait du bloc « Contenu ».



Il y a 2 résultat(s)

Effacer les critères

Ville

Titre

Libraire

Date

Identifiant :

Utiliser % comme caractère de troncature (la troncature avant/après est implicite).

Autres critères

Rechercher

Trier par : **ville** titre libraire

Accès rapide : **L**

LYON   Advertissement sur les jugemens d'astrologie   Jean I de Tournes   1546	>
LYON   Advertissement sur les jugemens d'astrologie   Mellin de Saint-Gelais   1546	>

Figure 5 – Base Jonas : ancien affichage des imprimés dans le formulaire de recherche

Le second problème concerne la notion d'« Exemplaire » qui, dans les fiches « Manuscrit », est conçue pour les cas où une unité aurait été à un moment de son histoire découpée en morceaux potentiellement reliés – isolément ou à d'autres manuscrits – et qui pourraient être conservés dans des fonds différents. Bien sûr, pour un imprimé, la notion prendrait un sens différent et il faudrait l'adapter, voire adopter une autre terminologie pour distinguer (ce qui paraît utile) la notion de *projet éditorial* de celle d'« objet-livre » qui pourrait à bon droit – si cela n'était pas si ambigu dans le contexte de la base – être désigné par le nom d'*exemplaire* et dont plusieurs peuvent être conservés dans diverses bibliothèques. Pour l'instant, nous adoptons dans notre fiche une position intermédiaire en mentionnant la cote de l'exemplaire que nous décrivons et en renvoyant, par un lien vers la base USTC<sup>59</sup>, aux autres unités connues de la même édition. Mais, dans l'idéal, il faudrait bien sûr pouvoir structurer le fichage des imprimés en trois niveaux – ce qui n'existe pas, même sur USTC<sup>60</sup> – et distinguer plus clairement le *projet éditorial* qui peut connaître diverses éditions dont chacune a donné lieu à la publication de plusieurs *exemplaires* ou « objets-livres ». On trouvera ci-contre une représentation schématique de cette structuration idéale, à partir de l'exemple du recueil des *Amours* de Ronsard, qui a connu plusieurs éditions et dont on conserve de nombreux exemplaires<sup>61</sup>.

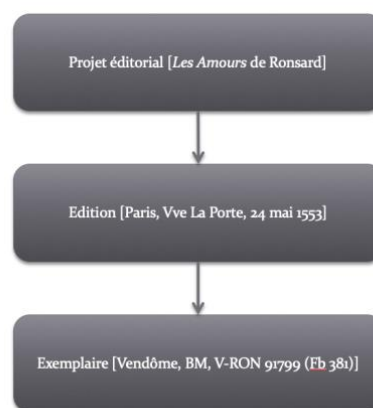


Figure 6 - Représentation schématique d'une structuration pour l'imprimé

Pour l'instant, et même si les solutions retenues ne sont pas pleinement satisfaisantes, eu égard à notre projet dans lequel l'imprimé n'est pas central, nous nous accommodons fort bien de ces imperfections. L'exposé de cette difficulté présente toutefois un intérêt dans le cadre général de la réflexion collective de ce numéro *Circulation des écrits littéraires de la Première Modernité & Humanités numériques*, parce qu'il met en évidence la nécessité de prendre

<sup>59</sup> Universal Short Title Catalogue [<https://www.ustc.ac.uk>]. Notice consultée le 25 janvier 2022.

<sup>60</sup> Ce que nous désignons par l'intitulé de *projet éditorial* n'est pas pris en considération dans cette base qui est en revanche structurée autour de l'articulation entre *éditions* et *exemplaires*. Dans la base de données *Scripta Manent*, qui concerne les publications imprimées en France dans les années 1530-1560 que nous préparons par ailleurs sous Heurist et dont un premier état sera prochainement mis en ligne, nous tâchons d'adopter cette structuration.

<sup>61</sup> Par souci de clarté, le principe seul nous intéressant ici, nous ne donnons, dans cette représentation simplifiée, qu'un exemple pour chacun de ces niveaux.

également en considération deux pôles souvent actualisés dans l'établissement de protocoles numériques, si différents soient-ils : le choix fait au moment du développement initial de la base Jonas procédait d'un principe fort et légitime, celui de la simplicité, et d'une conception qui évitait la multiplication délétère de cas particuliers pour au contraire rechercher une sorte de plus petit commun dénominateur propre à décrire des objets finalement analogues – des livres, qu'ils soient manuscrits ou imprimés – et qu'il aurait été en effet malvenu de traiter de façons différentes. Toutefois, des spécificités existent et comme le projet a été établi en collaboration avec des spécialistes du manuscrit qui connaissaient mal les problématiques de l'imprimé, certaines des difficultés que nous soulevons à présent n'avaient tout simplement pas été perçues.

Il y a donc un équilibre délicat à tenir entre, d'une part, une vision large et englobante qui permet d'avancer sans s'arrêter à chaque pas, voire se noyer dans trop de détails et d'exceptions à la règle – ce qui est capital pour qu'un projet aboutisse – et, d'autre part, une vision peut-être plus pointilliste, voire myope, mais qui tient compte des codes préalablement en usage (par exemple, dans le cas présenté, la manière de référencer un imprimé dans une bibliographie) et permet une description suffisamment précise et rigoureuse des objets – ce qui est indispensable pour que la réalisation finale soit vraiment utile et opérante. Il n'est pas rare que, dans une équipe où les compétences techniques et les compétences scientifiques sont cloisonnées, les informaticiens défendent un peu trop fermement la vision large, tandis que les spécialistes des humanités s'arc-boutent sur la vision pointilliste, chacun déconsidérant, explicitement ou non, la perspective de l'autre. Or – et la petite équipe de l'IRHT en charge de la base Jonas en donne un bon exemple<sup>62</sup> – il paraît au contraire nécessaire de trouver un juste équilibre entre ces deux tendances. Pour ce faire, dans un projet en humanités numériques, il convient que chacun soit suffisamment éclairé dans le domaine – informatique ou sciences humaines – qui n'est pas au départ le sien pour pouvoir comprendre finement les exigences propres à chacun de ces deux champs, sans mépris, afin que s'instaure une réflexion et un dialogue véritablement fructueux.

### **Les fiches « Intervenant »**

Après cette analyse détaillée des catégories de fiches concernant les ouvrages, il convient de dire un mot de celles qui portent sur les intervenants. On pourra en voir un exemple en suivant ce lien [<http://jonas.irht.cnrs.fr/intervenant/6352>]. Il s'agit là de la fiche de François I<sup>er</sup>, « intervenant » qui présente l'avantage, pour cette démonstration, d'avoir occupé des fonctions diverses, pouvant tour à tour être auteur, destinataire, personnage mentionné d'un texte ou encore dédicataire, possesseur voire commanditaire d'un ouvrage, par exemple. Ces différents types d'intervention sont précisés au début de chacune des « Œuvres associées » ou des « Manuscrits et imprimés associés » à l'intervenant. Le fait de cliquer sur le bouton ➤ en tête de ces références permet en théorie de naviguer dans la base et de passer simplement aux fiches des œuvres, manuscrits ou imprimés concernés même si quelques bugs, en cours de résolution, empêchent parfois encore le simple utilisateur de Jonas d'y parvenir aussi aisément que le contributeur.

Disons enfin que, comme tous les autres types de fiches, les pages « Intervenant » s'ouvrent par un bloc d'identification qui donne le nom principal et parfois les désignations secondaires de l'individu, ses dates de naissance et de mort lorsqu'elles sont connues ainsi qu'une présentation sommaire, notamment pour éviter toute confusion avec de possibles homonymes. Elles s'achèvent par un bloc « Bibliographie » – également présent quel que soit le type de fiches – qui utilise Zotero pour l'ajout de références. Nous tâchons d'inscrire dans ce bloc, outre les titres d'ouvrages ou d'articles consacrés à l'intervenant, sa référence VIAF quand elle existe<sup>63</sup> et, dans le souci de ménager un début d'interopérabilité entre ces bases, nous

---

<sup>62</sup> Qu'il nous soit permis à cette occasion de saluer l'immense et beau travail de Marie-Laure Savoye, Anne-Françoise Leurquin, Cyril Masset et Henri Seng auquel Pascal Joubaud et moi-même sommes honorés d'être associés.

<sup>63</sup> Fichier d'autorité international virtuel [<https://viaf.org>]. Consulté le 25 janvier 2022.

veillons également à faire le lien avec les *Bibliothèques françaises de La Croix du Maine*<sup>64</sup> mises en ligne sur le site des *Bibliothèques Virtuelles Humanistes* (BVH<sup>65</sup>).

## Les fiches « Œuvre »

Concernant enfin les fiches « Œuvre », on y accède en notant dans le moteur de recherche les séquences de lettres de l'incipit du texte dont on peut faire l'hypothèse qu'elles sont le moins soumises à des variantes graphiques et en tronquant les séquences qu'on juge moins assurées au moyen d'un signe %, comme ce cliché en donne un exemple<sup>66</sup>.

The screenshot shows the 'Base Jonas' search interface. At the top, there is a navigation menu with 'Œuvre' selected. Below the menu, the search criteria are displayed:

- Intervenant : ex : Gilles Li Muisi
- Titre :
- Incipit : Qu%es%ce%qu%amour%es
- Identifiant :

The search results show a table with the following data:

AUTEUR	Titre	Incipit
MELLIN DE SAINT-GELAIS	Description d'Amour	Qu'est ce qu'amour ? est ce une deité

Figure 7 – Base Jonas : exemple de recherche simple avec troncature

Le choix a en effet été fait dans la base Jonas de conserver les graphies d'origine, qui sont simplement régularisées. Dans le cas de textes de Mellin de Saint-Gelais, nous notons l'incipit dans la forme offerte par le témoin le plus ancien que nous connaissons. Pour les textes d'autres auteurs qui figurent dans une édition critique moderne, nous adoptons l'incipit retenu par ces éditions de référence. Pour celles qui n'ont pas été éditées, nous optons simplement pour la première forme d'incipit que nous trouvons. La liste de références dans laquelle va puiser le moteur de recherche contient non seulement l'incipit principal de la fiche, qui figure en haut de son bloc d'identification, mais aussi les éventuels « autres textes repères » que l'on peut y entrer.

<sup>64</sup> [<http://bibfr.bvh.univ-tours.fr/bibfr/accueil>]. Consulté le 25 janvier 2022.

<sup>65</sup> [<http://www.bvh.univ-tours.fr>]. Consulté le 25 janvier 2022.

<sup>66</sup> On notera d'ailleurs que la recherche aurait en toute logique dû prendre en considération la possibilité d'une graphie « esse » pour « est-ce » et s'exprimer plutôt sous la forme « Qu%es%ce%qu%amour%es ».

IDENTIFICATION	
<b>Titre</b>	Ballade
<b>Auteur</b>	MELLIN DE SAINT-GELAIS
<b>Incipit</b>	Demeure entiere et n'a point de moictié
<b>Niveau d'incipit</b>	Refrain
<b>Forme</b>	vers
<b>Datation détaillée</b>	Avant 1544, période de la première attestation manuscrite.
<b>Langue principale</b>	oil-français
Gestion de la saisie	2019-05-30 14:19:07 - Claire Sicard
Etat de la saisie	validée
<b>Autres titres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Balade pour les variables.</li> </ul>
<b>Autres textes repères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Incipit, 2e strophe : Vertu qui tout accomplit et perfect</li> <li>◦ Incipit, 3e strophe : Qui dira donc variable ung qui fait</li> <li>◦ Incipit, Envoi : Soit donc fortune à moy luyzante ou brune</li> <li>◦ Incipit, Texte : S'il est ainsi qu'il n'est rien si perfect</li> </ul>

Figure 8 - Base Jonas, exemple de textes repères dans le bloc d'identification d'une fiche œuvre

Il peut s'agir d'une variante d'incipit<sup>67</sup> – ce qui permet de retrouver la bonne fiche « Œuvre », même si le vers que l'on connaît n'a pas été choisi comme incipit principal – mais aussi, comme on le voit dans le cliché *supra*<sup>68</sup>, l'incipit d'une de ses strophes, celle d'un envoi, parfois de l'explicit, ce qui peut aider à l'identification de pièces, notamment dans des témoins tronqués. Pour les ballades, l'usage dans la base Jonas se conforme à des pratiques qui sont davantage celles des médiévistes que des seiziémistes, puisqu'on retient comme incipit principal non pas le premier vers du poème mais son refrain. L'incipit du texte est donc relégué dans le bloc du bas. Cela peut troubler certaines habitudes mais comme toutes les informations sont malgré tout disponibles à partir du moteur de recherche, on parvient tout de même à s'y retrouver assez commodément.

DESCRIPTION			
<b>Section : Ensemble</b>			
<b>Versification</b>	<b>Nombre de vers</b>	35	
	<b>Type de vers</b>	Décasyllabes	
	<b>nombre de strophes</b>	3	+ 1 envoi (5 vers)
	<b>Nombre de vers par strophe</b>	10	
	<b>Schéma de rimes</b>	ABABB CCDCD	
	<b>Refrain structurel</b>	Oui	Demeure entiere et n'a point de moictié
	<b>Refrain Localisation</b>	fin de strophe	
	<b>Refrain Longueur</b>	1 vers	
	<b>Envoi strophe spécifique</b>	Oui	Quintil : DDEDE
	<b>Alternance des rimes féminines et masculines</b>	Non	
<b>Schéma des rimes masculines et féminines</b>	MMMMFFMFM		
<b>Enonciation</b>	<b>Locuteur</b>	homme	

Figure 9 - Base Jonas : exemple de description d'une pièce poétique

<sup>67</sup> Seules les variantes textuelles sont retenues, les simples variantes graphiques pouvant être prises en charge par l'utilisation de la troncature au moment de la recherche.

<sup>68</sup> Cliché extrait de la fiche [<http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/23473>]. Consultée le 25 janvier 2022.

Comme le cliché ci-dessus<sup>69</sup> en donne un exemple, nous utilisons à plein les descripteurs disponibles dans la base Jonas, notamment ceux qui caractérisent la pièce sur le plan de la versification. Chaque fois qu'un marqueur grammatical explicite nous en donne l'assurance, nous indiquons par exemple si le locuteur de la pièce est un homme ou une femme. À la demande d'Alice Tacaille, musicologue à qui cette donnée était utile pour déterminer sur quel air pouvait être chanté tel ou tel texte, nous avons ajouté à l'indication déjà renseignée du respect ou non de l'alternance des rimes masculines et féminines, le schéma précis de ces masculines et féminines, en plus du schéma de rimes classique qui peut déjà permettre, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, des études statistiques et partiellement stylistiques, à partir par exemple des 195 premiers dizains complètement décrits dans la base<sup>70</sup>.

<b>Schéma de rimes</b>	<b>Nb de pièces</b>	<b>Attributions</b>
ABABB CCDCD	174	<i>Norme</i>
ABABB CBBCC	1	Anonyme
ABBAA CCDCD	2	Anonyme / <b>Mathieu Guinel</b>
ABBAA CACAC	1	Anonyme
ABABB BCBBC	1	Anonyme
ABBAA CCDDC	1	Anonyme
AABAA BBCBC	1	Anonyme
ABABB CCDDC	2	<b>Claude Chappuys</b>
ABBA CAC DDA	1	<b>François I<sup>er</sup></b>
ABBA CAC AAB	1	<b>François I<sup>er</sup></b>
ABAAB CCDCD	1	<b>François I<sup>er</sup></b>
AABAB CCDCD	1	<b>François I<sup>er</sup></b>
ABA AB CDDC	4	<b>Hugues Salel</b>
ABAAB CDCCD	1	<b>Hugues Salel</b>
AAB AAB BCBC	2	<b>Marguerite de Navarre</b>
ABABB CCBCB	1	<b>Victor Brodeau</b>
<b>16 schémas</b>	<b>195</b>	<b>/</b>

Figure 10 - Nombre d'occurrences par schémas de rimes – extraction d'après les données de la base Jonas concernant les huitains (juin 2019)

Dans la perspective qui est la nôtre de mieux connaître la poésie du temps de Mellin de Saint-Gelais – ses codes, ses évolutions, ses modalités de connivences et de circulation – toutes ces informations, on le conçoit, sont précieuses. Les fiches « Œuvre » dans lesquelles nous pouvons renseigner quantité de données – par exemple quels compositeurs ont mis la pièce en musique, à quel autre poète le texte a pu être faussement attribué, quelle autre œuvre elle traduit ou imite, à quel autre poème elle répond ainsi, bien sûr, que les différents témoins dans lesquels le texte figure – nous permettent donc de tisser cette toile avec minutie et précision. En rassemblant, organisant et recoupant ces informations, nous parvenons parfois à proposer, confirmer ou infirmer l'attribution d'un texte à un auteur, mais aussi à réduire des fourchettes de datation de textes et, par contrecoup, de témoins. Recenser et examiner de près tous ces écrits qui ne sont pas de Mellin de Saint-Gelais mais qui circulent avec les siens dans des ouvrages qui, pour certains, ne contiennent qu'une poignée infime des vers de notre poète, loin de nous éloigner de notre sujet, nous permet de l'aborder plus fermement, notamment sur le plan de la chronologie.

Nous ne disposons souvent en effet que de datations très approximatives pour tous ces textes. Or l'un des enjeux de l'édition de Mellin de Saint-Gelais que nous préparons est précisément de redonner, autant que faire se peut, une épaisseur chronologique à ses œuvres.

<sup>69</sup> *Ibid.*, bloc « Description ».

<sup>70</sup> Cette synthèse, établie en juin 2019 au moment du prononcé de la communication à l'origine de cet article, nécessiterait déjà d'être mise à jour, puisque nous avons, depuis, ajouté de nombreux dizains à la base. Mais elle conserve sa valeur d'exemple des possibilités théoriquement offertes par la base, raison pour laquelle nous la maintenons ici sans la réactualiser.



S'il faut bien sûr accepter qu'il restera de nombreuses ombres à ce tableau, il est tout de même envisageable d'en éclairer quelques-unes. De fait, dès lors que l'on a une prise pour dater une pièce, soit que le texte lui-même la fournisse directement, soit qu'on puisse indirectement préciser cette datation à partir de l'examen de témoins par lesquels ce texte circule, il est parfois possible de réduire l'empan chronologique d'un autre témoin ou d'un autre texte, en une sorte de tombé de dominos. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons décidé d'aborder les œuvres de Saint-Gelais en prenant largement en considération leur contexte car, de proche en proche, une de ses propres pièces peut être plus précisément située dans le temps parce qu'elle se trouve dans le même manuscrit qu'une autre pièce qui n'est certes pas de lui mais qui est en revanche datable.

Cette méthode de dépouillement élargi que nous avons donc adoptée se traduit clairement dans le bilan de l'avancée du « Corpus Saint-Gelais », tel qu'il apparaît sur la page de présentation de la base Jonas<sup>71</sup>. À la date où nous achevons ces lignes<sup>72</sup>, nous avons intégralement décrit 245 poèmes de Mellin de Saint-Gelais – ce qui représente plus du tiers de ses œuvres recensées – ainsi que 225 autres textes qui ont pu à un moment de son histoire critique lui être attribués, notamment par Blanchemain suivant le manuscrit de La Rochethulon dans le tome III de son édition, mais dont rien ne nous assure pourtant qu'ils soient bien de lui. Nous avons également effectué ce travail de référencement et de description fine pour 1639 pièces que l'on trouve dans des ouvrages qui contiennent également un texte au moins de Saint-Gelais et qui peuvent aussi bien être des auteurs de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou des premières années du XVI<sup>e</sup> siècle que des contemporains de Saint-Gelais, par exemple Claude Chappuys, Antoine Héroët, Clément Marot, François I<sup>er</sup>, Marguerite de Navarre ou, surtout, beaucoup d'anonymes. Enfin, à ce stade de notre travail, nous avons partiellement ou totalement décrit 50 manuscrits et 35 imprimés qui contiennent une pièce au moins de Mellin de Saint-Gelais.

Comme le carnet de recherche « Démêler Mellin », le « Corpus Saint-Gelais » de la base Jonas nourrit et prépare le dernier volet de notre projet qui, contrairement aux deux précédents, n'est pas encore public : la préparation de l'édition des œuvres de Mellin de Saint-Gelais pour laquelle nous avons adopté un encodage en XML-TEI.

## EDITIONS PAPIER ET NUMERIQUE DES ŒUVRES DE SAINT-GELAIS : USAGE DU XML-TEI

Avec Pascal Joubaud, nous avons opté pour des fichiers TEI comme source unique des deux éditions, papier et numérique, en cours d'élaboration. Pour le moment, ces fichiers regroupent toutes les informations, textuelles et critiques, que nous avons rassemblées, sans préjuger de leur utilisation finale ni de la manière dont les données retenues seront mises en page dans l'édition papier ou affichées à l'écran dans l'édition numérique. Toutefois, n'encoder qu'en XML-TEI aurait été bien trop abstrait pour nous. C'est la raison pour laquelle nous avons fabriqué une maquette de site internet<sup>73</sup>, provisoire mais capable d'afficher l'ensemble des informations encodées dans nos fichiers XML-TEI. Cela nous permet d'ores et déjà de visualiser

---

<sup>71</sup> [[http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail\\_corpus.php?corpus=mellin](http://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/detail_corpus.php?corpus=mellin)]. Notice consultée le 25 janvier 2022.

<sup>72</sup> Révision du 25 janvier 2022.

<sup>73</sup> Nous opérons ces tests sur notre site *La Rimerie* [<http://www.telleme.fr>]. Pour un exemple de fiche sur un texte Mellin de Saint-Gelais, voir : [[http://www.telleme.fr/content/Divers/SG\\_HToog\\_L-heur-ou-malheur.xml](http://www.telleme.fr/content/Divers/SG_HToog_L-heur-ou-malheur.xml)], consultée le 25 janvier 2022. Il s'agit de la seule fiche que nous avons rendue publique, pour les besoins de cette démonstration. Celles auxquelles elle renvoie dans le bloc d'introduction ou les notes marginales ne le sont en revanche pas. Les liens vers les textes mentionnés, opérants dans le système développé pour l'instant hors ligne, sont donc rompus sur le site de *La Rimerie*. Toutefois les liens externes (vers la base Jonas) et de circulation interne dans la fiche (dans le sommaire de la colonne de gauche) fonctionnent, tout comme les renvois à l'*index nominum* qui se font en cliquant sur les noms surlignés en bleu après qu'on a choisi, dans la colonne de droite, la version du texte « Régularisée (avec balisage) ». Notons pour terminer que les textes de Saint-Gelais, contrairement à d'autres disponibles sur le site de *La Rimerie*, ne sont pas proposés en version diplomatique. Même si la boîte de dialogue « Version du texte » (commune à toutes les pages du site) propose cette option, elle ne fonctionne donc pas avec cet exemple. Néanmoins, même si elle est isolée du reste des textes de Saint-Gelais et présentée sur un site qui n'est qu'imparfaitement adapté à sa structuration, l'affichage de cette fiche-texte permet de se faire une idée de ce à quoi ressemble le travail en cours.

ce qui a été fait, de vérifier la qualité de la saisie, de l'encodage et des collations de texte voire de présenter, comme ici, notre travail à des tiers.

Le parti que nous avons pris est de structurer notre démarche, non pas autour de l'exemplaire encodé, comme dans les *Bibliothèques Virtuelles Humanistes*, mais à partir de l'unité de la pièce, ce qu'imposait clairement les particularités de notre corpus, telles que nous les avons préalablement exposées. Nous consacrons donc un fichier XML-TEI à chaque pièce poétique, si bien que chacun de ces fichiers correspond exactement à une fiche « Œuvre » de la base Jonas. Ce qu'apportent les fichiers TEI, par rapport aux fiches Jonas qui en constituent la matrice, c'est bien sûr la collation des textes et le développement de l'apparat critique, puisqu'il s'agit bien, dans ce troisième pan du travail, de procéder à un travail d'édition et de mise à disposition des vers français et latins de Mellin de Saint-Gelais.

L'organisation en recueil, qui n'interviendra qu'en bout de chaîne, se fera de façon différenciée et complémentaire selon les supports. Il convient de faire un choix simple, clair, lisible et adapté pour le livre papier : l'approche retenue sera prioritairement chronologique, et fera la part belle aux premières versions de textes qui, pour certains, ont beaucoup été réécrits au fil du temps et dont, jusqu'ici, seules les versions les plus tardives étaient plutôt connues. L'édition numérique, en revanche, doit proposer de nombreux parcours de lecture différents, et se caractériser par sa souplesse et sa variété. Nous envisageons de donner notamment au lecteur la possibilité de suivre l'ordre et les leçons d'un manuscrit ou d'un imprimé spécifique, d'adopter une approche par genre – à la façon de ce qu'avaient pu proposer précédemment Donald Stone Jr. ou Prosper Blanchemain dans leurs éditions – ou encore de procéder à une recombinaison personnelle par thème en fonction d'une série de mots clés.

Dès la phase de conception, chaque fichier fait l'objet d'une structuration très importante, ce que permet la TEI. C'est d'autant plus nécessaire que nous n'avons pas encore déterminé la destination, dans la version papier ou dans la version numérique, de chacune des informations concernées. Ainsi, chaque type d'observation critique fait l'objet de balises TEI spécifiques. Les notes sur les textes, par exemple, sont classées en sous-catégories selon qu'elles visent à expliquer le sens littéral d'un texte<sup>74</sup>, apportent des informations d'ordre historique ou relevant de l'étude de l'intertextualité<sup>75</sup>, renseignent sur l'état matériel du témoin<sup>76</sup>, éclairent une particularité linguistique<sup>77</sup> ou fournissent un commentaire de nature littéraire ou stylistique<sup>78</sup>. Ces distinctions fines permettront à terme de sélectionner les notes qui seront réservées à l'édition papier et celles qui figureront dans l'édition en ligne. Il sera aussi possible de laisser le choix aux utilisateurs du site de n'afficher que certains types de notes par exemple, en fonction de ce qui les intéresse.



Figure 11 - TEI : exemple de structuration de l'introduction d'une fiche pièce

Cette forte structuration, que l'on retrouve également dans le bloc d'introduction de chaque fiche, comme on le voit dans le cliché ci-contre, présente le bénéfice secondaire de nous obliger, texte par texte, à nous poser les mêmes questions. La structuration du fichier TEI induit donc une méthode d'analyse rigoureuse et uniformisée, qu'une approche moins ferme ne nous permettrait sans doute pas de tenir dans le temps long nécessaire au traitement détaillé d'une matière à la fois si ample et diffuse. Parmi les principales informations structurées dans le bloc introductif, on trouve en particulier la liste de tous les témoins du XVI<sup>e</sup> siècle, manuscrits, imprimés, musicaux dans lesquels figure la pièce, eux-mêmes classés selon leur type ; la bibliographie critique spécifique à la pièce, qui recense notamment les

<sup>74</sup> La balise retenue est alors : <note type="editor" subtype="glose"></note>.

<sup>75</sup> La balise retenue est alors : <note type="editor" subtype="crit"></note>.

<sup>76</sup> La balise retenue est alors : <note type="editor" subtype="ms"></note>.

<sup>77</sup> La balise retenue est alors : <note type="editor" subtype="langue"></note>.

<sup>78</sup> La balise retenue est alors : <note type="editor" subtype="rheto"></note>.

citations du poème dans les anthologies poétiques des siècles suivants ainsi que les notes des trois précédents éditeurs, La Monnoye, Blanchemain et Stone ; les informations concernant l'attribution du texte – on se demande ainsi si la pièce a été donnée à d'autres auteurs et, si tel est le cas, à qui, par qui et pourquoi, ce qui nous permet d'évaluer le taux de probabilité pour que la pièce soit bien de Mellin de Saint-Gelais. Sont également fournies les informations concernant la datation de la pièce ainsi qu'une présentation critique, plus ou moins étoffée selon les cas.

Pour ce qui concerne l'établissement et l'encodage des textes, la spécificité de notre corpus est que chaque pièce figure dans de très nombreux témoins, entre quatre et dix pour la plupart, jusqu'à une trentaine pour la chanson « Laissez la verde couleur » qui est l'un des grands succès du poète. Dans ces conditions, un encodage TEI classique de l'apparat critique<sup>79</sup> serait très lourd, surtout si on veut, comme nous le souhaitons, restituer l'état, y compris sur le plan graphique, de chacun des témoins dans le cadre de parcours de lecture différenciés<sup>80</sup>.

Ces contraintes fortes nous ont donc conduits à formuler deux principes, auxquels nous nous tenons. D'abord, mettant en balance la faible exploitabilité de ces données et l'alourdissement du protocole d'édition qui résulterait de leur intégration, nous avons décidé de ne pas fournir de version diplomatique des textes collationnés mais seulement des versions régularisées selon les normes actuelles de transcription des textes du XVI<sup>e</sup> siècle. Ensuite, nous procédons à la collation et à l'encodage complet de chaque source : ainsi, si la pièce concernée figure dans dix témoins distincts, nous aurons dans le fichier correspondant dix copies de la pièce dont chacune reprendra les graphies spécifiques – quoique régularisées – du témoin collationné.

Vaticane Reg. lat. 1493, f. 73 v<sup>o</sup>

- 1 L'heur ou malheur de vostre cognoissance  
Est si douteux **en** mon entendement  
Que je ne scay s'il est en *la*<sup>[20]</sup> puissance
- 4 De **mon esprit d'en faire jugement.**  
L'heur est si grand que je ne crains changement  
Et l'heur est mal quand il n'est poinct durable  
Au mal aussy y a contentement
- 8 De l'endurer pour chose si louable.

Figure 12 - TEI : exemple de restitution des différents types de variantes

Les textes ainsi traités sont ensuite analysés et classés par familles. La datation des témoins combinée à l'examen philologique des textes permet de repérer un témoin de base, par rapport auquel sont notées les variantes des autres témoins. Celles-ci sont elles-mêmes classées en quatre sous-types, selon qu'elles sont d'ordre grammatical<sup>81</sup>, lexical<sup>82</sup>, qu'elles opèrent une inversion de termes<sup>83</sup> ou qu'elles omettent un ou plusieurs mots<sup>84</sup>. Le site-maquette permet de différencier visuellement ces typologies de variantes puisque les variantes lexicales y sont indiquées en gras, les variantes grammaticales en italique, les termes omis sont matérialisés par une espace soulignée et les mots ayant fait l'objet d'une interversion sont encadrés en pointillé, comme dans l'exemple ci-dessus.

<sup>79</sup> Selon la norme TEI, on attendrait l'emploi d'une balise <lem> pour le témoin de référence, et de balises <rdg> pour toutes les variantes.

<sup>80</sup> Dans la perspective d'un parcours de lecture suivant un témoin particulier, on concevra aisément qu'il ne serait pas satisfaisant de reproduire l'organisation d'un manuscrit en donnant toutefois à lire les textes dans la forme qui peut être la leur dans d'autres ouvrages, manuscrits, imprimés ou musicaux.

<sup>81</sup> La balise retenue est alors : <app><rdg type="gram" wit="coteDuTemoindDeBase"></rdg></app>.

<sup>82</sup> La balise retenue est alors : <app><rdg type="lex" wit="coteDuTemoindDeBase"></rdg></app>.

<sup>83</sup> La balise retenue est alors : <app><rdg type="ordre" wit="coteDuTemoindDeBase"></rdg></app>.

<sup>84</sup> La balise retenue est alors : <app><rdg type="omis" wit="coteDuTemoindDeBase"></rdg></app>.

- B. Témoins de la lignée La Rochethulon
1. B.N. NAF 28577 dit La Rochethulon, p. 109
  2. Rothschild 2965, f. 72 v°
  3. B.N. fr 2370, f. 100 r°
  4. B.N. fr 2334, f. 51 v°
- C. Témoins de la lignée Bern
5. Bern 148, f. 111 v°
  6. Chantilly 523 (1e section), f. 140 r°
  7. Chantilly 523 (2e section), f. 181 r°
  8. Traductions de Latin en François, imitation
- D. Témoins musicaux mêlant les deux traductions
9. Le Parangon des chansons. Tiers livre contenant
  10. Second livre contenant XXVII chansons nouvelles
  11. Quart livre contenant XXVIII chansons nouvelles
  12. Tiers livre contenant trente et cinq chansons nouvelles
- E. Témoins de la fin des années 1550 et postérieures
13. Belin 370, f. 13 r°
  14. Vaticane Reg. lat. 1493, f. 73 v°
  15. B.N. fr 878, f. 83 r° et v°
  16. B.N. fr 885, f. 81 v° et 82 r°
  17. Vienne 10.162, f. 15 r°

Figure 13 – TEI : exemple de restitution des témoins d'une pièce organisés par famille

constituer la base d'une seconde lignée, à laquelle se rattachent trois autres témoins pour lesquels il convient alors de distinguer les variantes selon qu'elles se font par rapport au manuscrit de La Rochethulon ou par rapport au manuscrit de Berne.

Dans l'encodage, ces variantes de série, c'est-à-dire par rapport au témoin de base de second niveau, sont notées par l'ajout de l'indication `rendition="serie"` au sein de la balise `<rdg>` et l'indication du code donné au manuscrit concerné. Dans notre maquette provisoire, nous traduisons pour l'instant ce cinquième type de variantes par l'utilisation du rouge qui peut, ou non selon les cas, se combiner aux autres codes typographiques employés pour noter des variantes.

Ainsi, dans cet exemple, on comprend que la conjonction « ou » du v.1 constitue une variante par rapport à la leçon offerte par le manuscrit Berne 148. Puisque le terme est simplement en rouge et qu'il n'est combiné avec aucun autre code typographique, on en déduit que la leçon du manuscrit de La Rochethulon était la même que celle que l'on retrouve ici. C'est le contraire que l'on observe au vers suivant où la préposition « en », en gras et en noir, constitue une variante lexicale par rapport au seul manuscrit de La Rochethulon : cette leçon, comme tout ce qui est en noir dans le texte, est donc identique à ce que l'on trouve dans le manuscrit de Berne. Les autres termes à la fois rouges et gras aux v. 4, 6 et 8 ne se retrouvent pour leur part dans aucun des deux témoins de base.

À la fin de chaque fiche, nous synthétisons l'analyse de ces variantes en proposant un *stemma codicum* qui présente de façon schématique les évolutions subies au fil du temps par le texte.

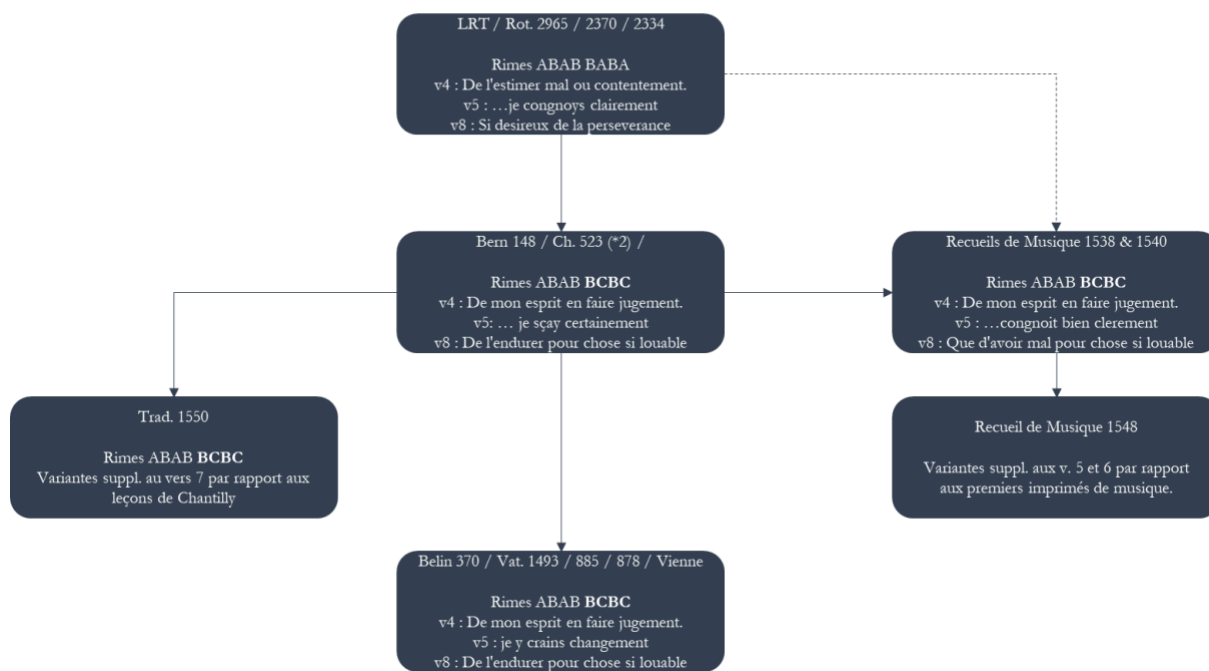
Lorsque les textes ont subi des réécritures importantes, les témoins sont regroupés en fonction de la version dont ils se rapprochent le plus. Il n'est pas rare que nous puissions distinguer trois ou quatre strates d'évolution entre les années 1530, période où Mellin de Saint-Gelais commence sa carrière et 1558, date de sa mort. Il faut alors distinguer deux niveaux de texte de base : le premier de portée générale, le second pour chacune des familles engendrées par les évolutions successives qu'a pu connaître le texte.

Ainsi, dans le cliché ci-contre, on voit clairement que le huitain « L'heur ou malheur de vostre congoissance » a donné lieu à quatre familles de variantes, dont la plus ancienne suit la leçon que l'on trouve dans le manuscrit de La Rochethulon, si cher à Blanchemain. Ce témoin, le plus ancien que nous connaissons pour ce poème, constitue à la fois le témoin de base de la fiche entière mais aussi de la famille à laquelle il appartient. La version présentée dans le manuscrit 148 de Berne s'éloigne en revanche suffisamment de cette première famille pour

#### Chantilly 523 (1e section), f. 140 r°

- 1 L'heur **ou** malheur de vostre congnoissance  
Est si douteux **en** mon entendement  
Que je ne sçay s'il est en *la* puissance
- 4 De **mon esprit d'en** faire jugement.  
Car si c'est **heur**, je sçay **certainement**  
**Qu'ung** bien est mal est ~~mal~~<sup>[10]</sup> quant il n'est **point** durable.  
Et si c'est mal, **ce** m'est contentement
- 8 De l'endurer pour chose **si** louable.

Figure 14 – TEI : exemple de restitution de variantes de série

Figure 15 - Exemple de *Stemma codicum*

Une fois que le texte est collationné et replacé dans son circuit de diffusion, nous opérons une seconde couche de balisage dit « onomastique » qui nous sert à repérer les lieux<sup>85</sup>, les allégories<sup>86</sup>, les termes liés à la pratique poétique<sup>87</sup>, à la nature<sup>88</sup> ainsi qu'à ménager des renvois vers un glossaire<sup>89</sup> et des notices biographiques pour les noms de personnes ou de personnages (ou périphrases les désignant)<sup>90</sup>. Ce balisage onomastique nous permettra de créer les classiques index de la future édition papier et, pour l'édition numérique, de proposer des parcours autour de ces termes. Il sera ainsi possible de référencer ou d'afficher très simplement les pièces qui mentionnent des animaux, s'adressent à Diane de Poitiers ou évoquent l'Italie, par exemple.

Pour la constitution de ces fichiers, nous ne fixons aucune limite, que ce soit en termes de nombre de signes, d'utilisation de la couleur, du recours à des documents iconographiques ou audiovisuels, par exemple. Même si, pour des questions de droits, il est vraisemblable que nous serons conduits à faire des choix quant à ce que nous pourrions rendre public dans l'édition numérique, nous prenons le parti d'ajouter, en particulier dans la dernière partie du fichier intitulée « Documents complémentaires », tout élément qui nous paraît intéressant et qui gravite d'une façon ou d'une autre autour de la pièce traitée. On peut par exemple mentionner les clichés des témoins, qu'ils soient textuels ou musicaux, la copie de textes liés, qu'il s'agisse de sources, d'imitations ou de chansons chantées sur l'air de la pièce ou encore des reproductions de portraits de personnages célébrés par le poème de Saint-Gelais. Dans le cas même où nous ne serions finalement pas en mesure de partager avec tous les lecteurs ces données, elles pourront

<sup>85</sup> Encodés au moyen d'une balise <placeName>, ces termes sont affichés en bleu-vert sur le site-maquette lorsqu'on choisit d'y lire le texte dans la version « régularisée (avec balisage) ».

<sup>86</sup> Encodés au moyen d'une balise <name type="allegorie">, ces termes sont affichés en turquoise sur le site-maquette lorsqu'on choisit d'y lire le texte dans la version « régularisée (avec balisage) ».

<sup>87</sup> Encodés au moyen d'une balise <name type="poesie">, ces termes sont affichés en violet sur le site-maquette lorsqu'on choisit d'y lire le texte dans la version « régularisée (avec balisage) ».

<sup>88</sup> Encodés au moyen d'une balise <name type="nat">, ces termes sont affichés en vert vif sur le site-maquette lorsqu'on choisit d'y lire le texte dans la version « régularisée (avec balisage) ». Quatre sous-types sont distingués : astres, bestiaire, éléments et végétaux.

<sup>89</sup> Encodés au moyen d'une balise <term>, ces mots sont affichés en rouge foncé sur le site-maquette lorsqu'on choisit d'y lire le texte dans la version « régularisée (avec balisage) ».

<sup>90</sup> Encodés au moyen d'une balise <persName>, ces noms sont affichés en bleu sur le site-maquette lorsqu'on choisit d'y lire le texte dans la version « régularisée (avec balisage) ».



au moins nourrir d'autant plus efficacement notre propre travail et celui de nos étudiants dans la mesure où leur forte structuration les rend très faciles à mobiliser. Dans l'idéal, toutefois, nous souhaiterions qu'à terme les chansons de Saint-Gelais puissent être enregistrées et mises à disposition dans la future édition numérique – mais il faudra là, assurément, et des collaborations avec des musiciens et des crédits !

Pour finir, le plus simple est sans doute de donner un ordre d'idée de l'état d'avancement du projet : la description du contenu des manuscrits et des ouvrages polygraphiques imprimés en base Excel est achevée depuis 2016, de même que le recensement des mises en musique dans le carnet de recherche. Le recensement des textes permettant de circonscrire le réseau de sociabilité de Mellin de Saint-Gelais est quasi clos : même s'il nous arrive encore parfois de trouver de nouveaux éléments, ces découvertes se font de plus en plus rares et les ajouts ne se feront sans doute plus désormais qu'à la marge. La collation et l'analyse de ces pièces contextuelles sont effectuées à peu près aux trois-quarts. À ce jour, nous avons versé dans la base Jonas à peu près 35% de la matière contenue dans notre fichier Excel. Une cinquantaine des fichiers TEI, sur les 600 environ qui constitueront l'édition, est achevée. Enfin, pour résumer notre projet, un schéma valant en l'occurrence mieux qu'un exposé qui n'a déjà été que trop long, voici comment on pourrait le représenter, et le synthétiser.

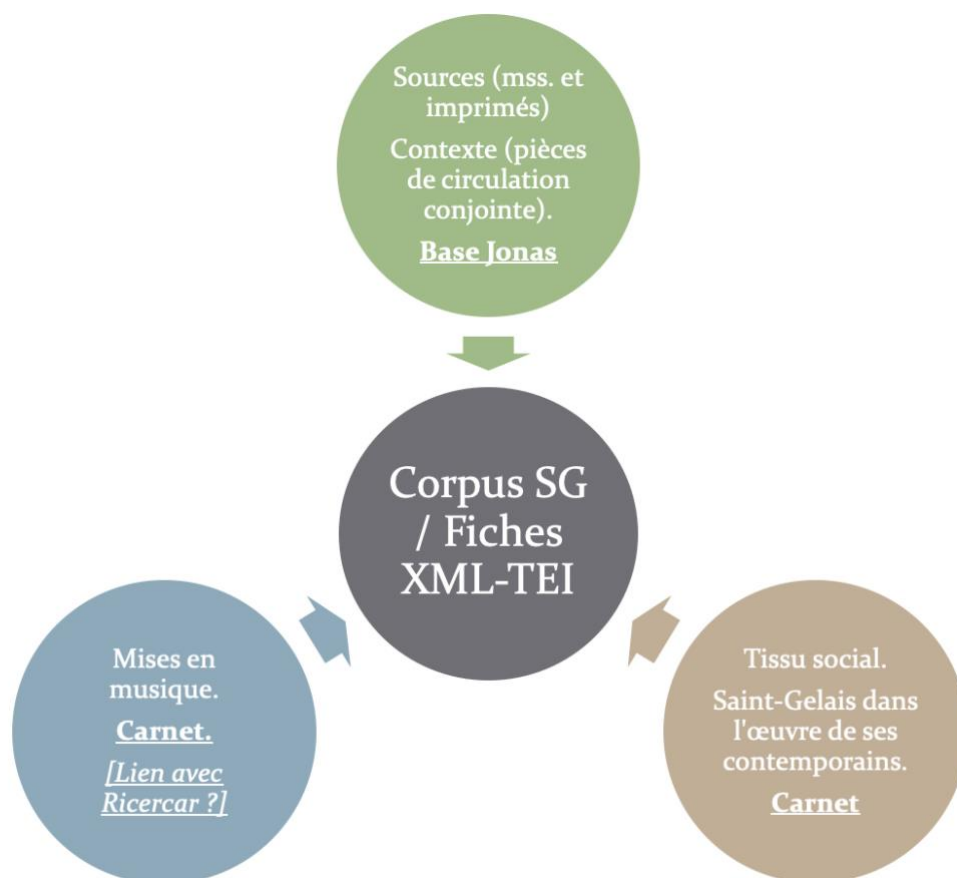


Figure 16 - Schéma synoptique du projet Mellin de Saint-Gelais

## SITOGRAPHIE

- Archives et manuscrits* (BnF) : [<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Base Jonas* : [<http://jonas.irht.cnrs.fr>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Bibliothèques françaises de La Croix du Maine* : [<http://bibfr.bvh.univ-tours.fr/bibfr/accueil>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Bibliothèques Virtuelles Humanistes* (BVH) : [<http://www.bvh.univ-tours.fr>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Catalogue de la chanson française* (Ricerca) : [<http://ricercar-old.cesr.univ-tours.fr/3-programmes/basechanson/index.htm>] (adresse provisoire, base en cours de réfection). Consulté le 25 janvier 2022.
- Carnet de recherche « Démêler Mellin »* : [<https://demelermellin.hypotheses.org>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Fichier d'autorité international virtuel* : [<https://viaf.org>] Consulté le 25 janvier 2022.
- La Rimerie* : [<http://www.telleme.fr>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Text Encoding Initiative* : [<https://tei-c.org/>] Consulté le 25 janvier 2022.
- Universal Short Title Catalogue* : [<https://www.ustc.ac.uk>] Consulté le 25 janvier 2022.

## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres

- ALFONCE Jean, *Les Voyages aventureux du capitaine Jan Alfonce, Sainctongois*, Poitiers, Marnef, 1559.
- Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>*, éd. Paul MARICHAL, Paris, Imprimerie nationale, 1887-1908.
- Ms. Arsenal 3458.
- Ms. Berne 148.
- Ms. BnF fr. 842.
- Ms. BnF fr. 878.
- Ms. BnF fr. 885.
- Ms. BnF fr. 1667.
- Ms. BnF fr. 4967.
- Ms. BnF NAF 28577.
- Ms. Chantilly 523.
- Ms. Vaticane Reg. Lat. 1493.
- Ms. Vienne 10.162.
- SAINT-GELAIS Mellin, *Advertissement sur les jugemens d'astrologie*, Lyon, Tournes, 1546.
- SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres de luy tant en composition que translation ou allusion aux Auteurs Grecs et Latins*, Lyon, Pierre de Tours, 1547.
- SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais*, Lyon, Harsy, 1574.
- SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais*, Lyon, Harsy, 1574, exemplaire annoté par Bernard LA MONNOYE, BnF, Roth. Supp. 4929.

SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais*, Lyon, Rigaud, 1582.

SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais*, Paris, Luynes et Sercy, 1656.

SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais. Nouvelle édition augmentée d'un très grand nombre de Pièces Latines et Françaises*, éd. Bernard LA MONNOYE, Paris, Coustelier, 1719.

SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelays*, éd. Prosper BLANCHEMAIN, Paris, Bibliothèque Elzévirienne, 1873, 3 tomes.

SAINT-GELAIS Mellin, *Œuvres poétiques françaises*, éd. Donald STONE Jr., 2 vol., Paris, STFM, 1993 et 1995.

### Textes critiques

GIROT Jean-Eudes, « Mellin de Saint-Gelais, poète éparpillé », *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. Martine FURNO, ENS éditions, Lyon, coll. Métamorphoses du livre, 2009, p. 95-108.

MOLINIER H.-J. (Abbé), *Mellin de Saint-Gelays*, Rodez, Imprimerie Carrère, 1910.

ROCHE Louis P., *Claude Chappuys (?-1575), poète de la cour de François I<sup>er</sup>*, Poitiers, 1929 ; Genève, Slatkine reprints, 1970.

SICARD Claire, « "J'irai cracher sur vos tombes" : l'étonnant hommage de Du Bellay à Saint-Gelais », *Camenaë, Savoir vivre et grossièreté*, numéro 19, dirigé par Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE, 2016, np.

[<http://saprat.ephe.sorbonne.fr/media/7f52ba61bc57a17c7f6939415a48be96/camenaë-19-9-claire-sicard.pdf>] Consulté le 25 janvier 2022.

SICARD Claire, « 'Laissez la verte couleur' dans (presque) tous ses états », *Chante mon Luth... Poésie et Musique au début de la Renaissance, entre France et Italie*, journée d'étude org. Paola CIFARELLI, U. de Turin, Turin, communication du 18 décembre 2017, texte mis en ligne le 14 mars 2018 [<https://demelermellin.hypotheses.org/4717>] Consulté le 25 janvier 2022.